



BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMPTE RENDU INTEGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

PLENUMVERGADERING

SEANCE PLENIERE

Donderdag

Jeudi

17-12-2015

17-12-2015

Voormiddag

Matin

N-VA	Nieuw-Vlaamse Alliantie
PS	Parti Socialiste
MR	Mouvement réformateur
CD&V	Christen-Democratisch en Vlaams
Open Vld	Open Vlaamse Liberalen en Democraten
sp.a	socialistische partij anders
Ecolo-Groen	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
cdH	centre démocrate Humaniste
VB	Vlaams Belang
DéFI	Démocrate Fédéraliste Indépendant
PTB-GO!	Parti du Travail de Belgique – Gauche d'Ouverture!
PP	Parti Populaire

Afkortingen bij de nummering van de publicaties :		Abréviations dans la numérotation des publications :	
DOC 54 0000/000	Parlementair stuk van de 54 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer	DOC 54 0000/000	Document parlementaire de la 54 ^e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif
QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden	QRVA	Questions et Réponses écrites
CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)	CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)
CRABV	Beknopt Verslag (witte kaft)	CRABV	Compte Rendu Analytique (couverture blanche)
CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toezpraken (met de bijlagen)	CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)
	(witte kaft)		(couverture blanche)
PLEN	Plenum	PLEN	Séance plénière
COM	Commissievergadering	COM	Réunion de commission
MOT	Moties tot besluit van interpellaties (op beige kleurig papier)	MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)

<p>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</p> <p>Bestellingen :</p> <p>Natieplein 2</p> <p>1008 Brussel</p> <p>Tel. : 02/ 549 81 60</p> <p>Fax : 02/549 82 74</p> <p>www.dekamer.be</p> <p>e-mail : publicaties@dekamer.be</p>	<p>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</p> <p>Commandes :</p> <p>Place de la Nation 2</p> <p>1008 Bruxelles</p> <p>Tél. : 02/ 549 81 60</p> <p>Fax : 02/549 82 74</p> <p>www.lachambre.be</p> <p>e-mail : publications@lachambre.be</p>
---	---

INHOUD

Berichten van verhindering	1
WETSONTWERPEN EN VOORSTEL	1
Ontwerp van programmawet (I) (1479/1-14)	1
<i>Algemene bespreking</i>	1
<i>Sprekers: Ahmed Laaouej, rapporteur, Benoît Piedboeuf, rapporteur, Georges Gilkinet, Benoît Friart, Jean-Marc Nollet, voorzitter van de Ecolo-Groen-fractie, Michel de Lamotte, Marco Van Hees, Marie-Christine Marghem, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling, Karin Jiroflée, Johan Van Overtveldt, minister van Financiën, belast met de Bestrijding van de fiscale fraude, Sophie Wilmès, minister van Begroting, belast met de Nationale Loterij, Maggie De Block, minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid, Muriel Gerkens</i>	
<i>Bespreking van de artikelen</i>	23
<i>Spreker: Sophie Wilmès, minister van Begroting, belast met de Nationale Loterij</i>	
Wetsontwerp houdende instemming met de Samenwerkingsovereenkomst tussen de Europese Unie en haar Lidstaten, enerzijds, en de Zwitserse Bondsstaat, anderzijds, inzake de Europese satellietnavigatieprogramma's, gedaan te Brussel op 18 december 2013 (1458/1-3)	25
<i>Algemene bespreking</i>	25
<i>Bespreking van de artikelen</i>	25
Wetsontwerp houdende instemming met het Protocol van Nagoya inzake toegang tot genetische rijkdommen en de eerlijke en billijke verdeling van voordelen voortvloeiende uit hun gebruik bij het Verdrag inzake biologische diversiteit, en met de bijlage, gedaan te Nagoya op 29 oktober 2010 (1457/1-3)	25
<i>Algemene bespreking</i>	25
<i>Bespreking van de artikelen</i>	26
Wetsontwerp houdende diverse bepalingen inzake accijnsgoederen, evenals wijzigingen aan de algemene wet van 18 juli 1977 inzake douane en accijnzen (1490/1-4)	26
<i>Algemene bespreking</i>	26
<i>Bespreking van de artikelen</i>	26
Wetsontwerp tot wijziging, wat het Instituut voor de Nationale Rekeningen betreft, van de wet van 21 december 1994 houdende sociale en diverse bepalingen (1491/1-3)	27
<i>Algemene bespreking</i>	27
<i>Bespreking van de artikelen</i>	27
Wetsontwerp tot wijziging van de wet van 4 juli 1962 betreffende de openbare statistiek (1492/1-3)	27

SOMMAIRE

Excusés	1
PROJETS DE LOI ET PROPOSITION	1
Projet de loi-programme (I) (1479/1-14)	1
<i>Discussion générale</i>	1
<i>Orateurs: Ahmed Laaouej, rapporteur, Benoît Piedboeuf, rapporteur, Georges Gilkinet, Benoît Friart, Jean-Marc Nollet, président du groupe Ecolo-Groen, Michel de Lamotte, Marco Van Hees, Marie-Christine Marghem, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, Karin Jiroflée, Johan Van Overtveldt, ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, Sophie Wilmès, ministre du Budget, chargée de la Loterie Nationale, Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, Muriel Gerkens</i>	
<i>Discussion des articles</i>	24
<i>Orateur: Sophie Wilmès, ministre du Budget, chargée de la Loterie Nationale</i>	
Projet de loi portant assentiment à l'Accord de coopération entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, relatif aux programmes européens de navigation par satellite, fait à Bruxelles le 18 décembre 2013 (1458/1-3)	25
<i>Discussion générale</i>	25
<i>Discussion des articles</i>	25
Projet de loi portant assentiment au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique, et à l'annexe, faits à Nagoya le 29 octobre 2010 (1457/1-3)	25
<i>Discussion générale</i>	25
<i>Discussion des articles</i>	26
Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de produits soumis à accise, ainsi que des modifications à la loi générale du 18 juillet 1977 sur les douanes et accises (1490/1-4)	26
<i>Discussion générale</i>	26
<i>Discussion des articles</i>	26
Projet de loi modifiant, en ce qui concerne l'Institut des Comptes nationaux, la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses (1491/1-3)	27
<i>Discussion générale</i>	27
<i>Discussion des articles</i>	27
Projet de loi modifiant la loi du 4 juillet 1962 relative à la statistique publique (1492/1-3)	27

<i>Algemene bespreking</i>	27	<i>Discussion générale</i>	27
<i>Bespreking van de artikelen</i>	28	<i>Discussion des articles</i>	28

BIJLAGE

Dit verslag heeft geen bijlage.

ANNEXE

Ce compte rendu n'a pas d'annexe.

PLENUMVERGADERING

van

DONDERDAG 17 DECEMBER 2015

Voormiddag

SÉANCE PLÉNIÈRE

du

JEUDI 17 DECEMBRE 2015

Matin

De vergadering wordt geopend om 10.21 uur en voorgezeten door de heer Siegfried Bracke.
La séance est ouverte à 10.21 heures et présidée par M. Siegfried Bracke.

De **voorzitter**: De vergadering is geopend.
La séance est ouverte.

Aanwezig bij de opening van de vergadering zijn de ministers van de federale regering:
Ministres du gouvernement fédéral présents lors de l'ouverture de la séance:
Johan Van Overtveldt, Sophie Wilmès.

Berichten van verhindering
Excusés

Maya Detiège, Elio Di Rupo, Kristof Calvo, wegens gezondheidsredenen / pour raisons de santé;
Georges Dallemagne, met zending buitenslands / en mission à l'étranger.

Federale regering / gouvernement fédéral:
Charles Michel, Europese Top / Sommet européen;
Kris Peeters.

Wetsontwerpen en voorstel
Projets de loi et proposition

01 Ontwerp van programmawet (I) (1479/1-14)
01 Projet de loi-programme (I) (1479/1-14)

Algemene bespreking
Discussion générale

De algemene bespreking is geopend.
La discussion générale est ouverte.

De verslaggevers zijn M. Clarinval, de heer Metsu, M. Senesael, M. Thiéry, mevrouw Lanjri, mevrouw Dierick, de heer Wilrycx, Mme Jadin, M. Piedboeuf et M. Laaouej.

Y a-t-il un rapporteur qui demande la parole? Is er iemand die als verslaggever het woord vraagt?

01.01 **Ahmed Laaouej**, rapporteur: Monsieur le président, je renvoie
à mon rapport écrit.

01.01 **Ahmed Laaouej**,
rapporteur: Mijnheer de voorzitter,
ik verwijs naar mijn schriftelijk
verslag

De **voorzitter**: Ik neem aan dat hetzelfde geldt voor de andere rapporteurs?

01.02 Benoît Piedboeuf, rapporteur: Monsieur le président, je suis toujours les conseils de M. Laaouej. Je fais donc la même chose.

01.02 Benoît Piedboeuf, rapporteur: Mijnheer de voorzitter, ik sluit me daarbij aan.

De **voorzitter**: Collega's, tot nu toe heeft slechts één spreker zich aangemeld voor de algemene bespreking.

Pour le moment, un seul orateur est inscrit dans la discussion générale.

01.03 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): (...)

Le **président**: Monsieur Gilkinet, il y a encore des certitudes!

Je note sur la liste des orateurs M. Gilkinet, M. de Lamotte en mevrouw Jiroflée. Samen met de heer Friart hebben we toch al vier sprekers. Daarmee kunnen we de bespreking aanvatten.

Je donne la parole à M. Friart.

01.04 Benoît Friart (MR): Monsieur le président, chers collègues, je souhaiterais intervenir sur l'amendement qui a été discuté et voté mardi en commission de l'Économie. Cet amendement visait à modifier la loi du 11 avril 2003 sur les provisions constituées, d'une part, pour le démantèlement des centrales nucléaires et, d'autre part, pour la gestion des matières fissiles irradiées par ces centrales.

01.04 Benoît Friart (MR): Het amendement dat we in de commissie hebben aangenomen tot wijziging van de wet van 11 april 2003 betreffende de voorzieningen aangelegd voor de ontmanteling van de kerncentrales en voor het beheer van splijtstoffen bestraald in deze kerncentrales, strekt ertoe het bedrag van de nucleaire repartitiebijdrage te bepalen voor 2015.

Rappelons que cet amendement a pour but de déterminer le montant de la contribution de répartition nucléaire pour l'année 2015. L'objectif de la contribution nucléaire est, rappelons-le, de permettre à l'État de bénéficier de moyens financiers en vue d'assurer le financement de sa politique socioéconomique et plus particulièrement sa politique énergétique, en ce compris la nécessaire transition énergétique.

De nucleaire bijdrage moet de Staat middelen verschaffen om zijn sociaal-economisch en energiebeleid te financieren, met inbegrip van het beleid voor de energietransitie.

Cette contribution se justifie au regard d'un constat: les exploitants nucléaires et les sociétés ayant une quote-part dans la production industrielle d'électricité à partir de la fission de combustible nucléaire bénéficient d'une situation avantageuse. Ce constat a été formellement confirmé par la Cour constitutionnelle dans plusieurs arrêts dans lesquels elle a mis en exergue trois éléments. Le premier est le fait que notre parc nucléaire est limité à sept centrales existantes. Le deuxième est le taux d'amortissement accéléré qui avait été appliqué aux investissements initiaux. Le troisième est la dégradation de la compétitivité des autres modes de production d'électricité.

De kernexploitanten en de ondernemingen die een quotum hebben in de industriële elektriciteitsproductie op basis van kernsplijting zijn bevoorreed, zoals het Grondwettelijk Hof in verschillende arresten heeft bevestigd.

Rappelons également que les exploitants nucléaires bénéficient de trois avantages. Le premier est que les coûts de production sont avantageux puisque, rappelons-le, les centrales sont amorties.

De centrales zijn afgeschreven, de kosten ervan zijn stabiel en laag. In 2008 heeft de wetgever, ter wille van de verdeling van de fiscale lasten, een repartitiebijdrage ingevoerd, die jaarlijks werd verlengd door de opeenvolgende regeringen.

Le deuxième est qu'il existe des coûts bas et stables pour les combustibles nucléaires; le troisième est que la stabilité de leur production est grande puisque ces centrales sont *baseload*.

Het Grondwettelijk Hof heeft bevestigd dat het van belang is toe te zien op het evenwicht tussen

C'est ainsi que ces unités de production sont devenues des centrales à faible coût. C'est pourquoi en 2008, le législateur, dans un souci de répartition de la charge fiscale entre les différents agents économiques, fit le choix d'établir une contribution de répartition. Celle-ci fut prolongée d'année en année par les différents gouvernements en vertu du principe, consacré par la Cour

constitutionnelle et confirmée par celle-ci, de jurisprudence constante.

Quel est ce principe? Pour valider ce procédé, la Cour a toujours souligné l'importance de veiller à un subtil équilibre entre, d'une part, l'intérêt général justifiant pour l'État de réclamer une contribution spécifique au secteur nucléaire et, d'autre part, le droit de propriété de l'exploitant, étant entendu que cette contribution nucléaire ne peut en aucun cas aboutir à une confiscation du bénéfice de l'exploitant.

La Cour a également mis en exergue l'importance de procéder à l'évaluation préalable de la capacité contributive des redevables. Celle-ci sera, bien entendu, variable d'une année à l'autre en fonction des profits générés par la production de l'électricité par fission de combustibles nucléaires.

L'amendement que nous avons voté en commission s'inscrit, comme ses prédécesseurs, dans le respect de cette jurisprudence de la Cour constitutionnelle, notre cour suprême. Il respecte le rapport de proportionnalité entre les montants de la contribution de répartition prévus pour 2015 et la capacité contributive des redevables.

L'objectif du gouvernement était encore une fois de capter la rente nucléaire, c'est-à-dire uniquement la rémunération supérieure à la rémunération nécessaire pour assurer la continuité des activités de l'opérateur.

La CREG, qui est le gendarme de l'énergie, avait elle-même procédé, en date du 12 mars 2015, à une étude qu'elle avait présentée lors d'une réunion de notre commission et qui incluait une mise à jour de l'évaluation des bénéfices issus de la filière de production nucléaire d'électricité par fission de combustible et avait conclu à une réduction importante de celle-ci. C'est ainsi qu'on arrivait à un montant compris entre 434,31 et 434,36 millions d'euros. Il s'agissait là d'une différence importante par rapport aux années précédentes.

Elle s'explique par les caractéristiques propres à l'année 2014, à savoir la diminution, pour ne pas dire l'effondrement, des prix de gros de l'électricité ainsi que la diminution de la production d'électricité suite à l'interruption de certains sites pour des raisons de sécurité, comme Doel 3, Doel 4 et Tihange 2. Il convenait dès lors, pour respecter le prescrit de la Cour constitutionnelle, de revoir le montant de cette contribution globale à la baisse en comparaison avec les années précédentes puisque celle-ci avait été fixée dans un contexte totalement différent. Le montant de la contribution a donc été fixé à 200 millions d'euros pour 2015, ce qui correspond au montant brut de la contribution de répartition, soit 297 millions, duquel on a soustrait le temps d'indisponibilité des réacteurs visés en 2014, soit 32,74 %.

Il faut rappeler que ce montant résulte aussi des travaux réalisés par un expert désigné par un marché public et mandaté par la ministre afin de la conseiller sur la modalité de détermination de cette contribution pour l'année 2014. Lors de la réunion de commission de mardi, cet expert a rappelé que le rapport de la CREG avait constitué l'une des bases de l'ensemble de ses travaux. Il a ajouté que la recherche académique qu'il avait effectuée sur la question de la détermination du montant d'une rente de monopole laissait en général apparaître un chiffre entre 30 et 33 %.

het algemeen belang en het eigendomsrecht van de exploitant. Het Hof heeft het belang onderstreept van een voorafgaande evaluatie van de draagkracht van de bijdrageplichtigen.

Het amendement houdt rekening met de proportionaliteit tussen het bedrag van de repartitiebijdragen die voor 2015 zijn bepaald en de draagkracht van de bijdrageplichtigen.

Het doel van de regering was de nucleaire rente binnen te rijven, niet de volledige rente, maar enkel het deel van de vergoeding dat hoger ligt dan de vergoeding die nodig is om de continuïteit van de activiteiten van de exploitant te verzekeren.

De CREG heeft een evaluatie van de winsten uit de nucleaire elektriciteitsproductie voorgesteld. Dankzij een belangrijke vermindering werd een bedrag tussen 434,31 en 434,36 miljoen euro verkregen, wat een belangrijk verschil is in vergelijking met vroeger.

Dat verschil kan verklaard worden door de verlaging van de groothandelsprijzen voor elektriciteit en door de verminderde productie ten gevolge van het stilleggen van sommige sites. De globale bijdrage moest verlaagd worden omdat ze in een andere context werd vastgelegd. Voor 2015 bedraagt ze 200 miljoen euro. Dat is het bruto bedrag van de repartitiebijdrage, namelijk 297 miljoen verminderd met de periodes waarin de reactoren in 2014 onbeschikbaar waren, dus 32,74 procent.

Dat bedrag werd voorgesteld door een expert die op basis van een openbare aanbesteding werd gekozen en door de minister werd aangesteld. Het cijfer werd gebaseerd op het verslag van de CREG. Volgens de expert bedraagt het percentage van een

C'est d'ailleurs ce chiffre qui, en 2009, avait été retenu par le ministre Magnette pour calculer la première rente et, sur un bénéfice estimé à 750 millions d'euros, la contribution avait à l'époque été fixée à 250 millions d'euros, soit à 30 %.

La réalité économique de l'opération devait également être prise en considération de sorte que sur les 434 millions, l'accord prévoit une contribution de 200 millions d'euros, soit 46 % du montant brut, c'est-à-dire un pourcentage nettement supérieur à celui qui avait été obtenu par le gouvernement en 2009.

On rappellera que la jurisprudence de la Cour constitutionnelle interdit les mesures qui sont considérées comme confiscatoires. Il serait donc illusoire d'imaginer que l'on aurait pu aller beaucoup plus loin. C'eût été le risque de voir cette disposition annulée par la Cour, alors qu'elle constitue en fait une plus-value pour le financement des politiques publiques.

01.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur Friart, je vous entends. Je ne cherche pas à dire que les montants ne devaient pas varier. Néanmoins, comme vous dites qu'il eût été illusoire d'aller beaucoup plus loin, je tiens à rappeler les propos tenus voici deux jours par M. Colmant en commission, qui parlait d'un "corridor" dans lequel nous étions tout à fait dans les marges possibles. Le fait que les 200 millions d'euros soient la partie médiane du corridor nous prouve bien qu'il y avait moyen d'aller au-delà, tout en restant dans l'intervalle de confiance nécessaire. Le choix qui a été fait par le gouvernement n'est donc pas d'aller capter ce qui est légitime dans le corridor et l'intervalle de confiance. C'est exactement ce qui est repris dans le rapport. Je préfère être précis puisqu'on se réfère aux rapports écrits. Les choses doivent pouvoir être dites telles quelles.

01.06 Benoît Friart (MR): M. Colmant a effectivement parlé d'un intervalle de confiance entre les partenaires ou plutôt les interlocuteurs lors cette réunion. Il faut savoir que cet accord doit convenir à tous les interlocuteurs, à toutes les parties en présence. C'est pourquoi il a parlé d'un intervalle de confiance dans ce "corridor". Il a dit qu'avec ces 200 millions, nous étions parfaitement dans cet intervalle de confiance. Par ailleurs, d'après le calcul qu'il a réalisé, on est à 46 %. C'est nettement plus haut que ce qui avait été fait en 2009 où on était à 30 % et cela correspond plus ou moins à ce qui avait été perçu la dernière fois quand le bénéfice était beaucoup plus important.

Le bénéfice estimé par la CREG était de 1,2 milliard et la contribution

monopolierente meestal tussen 30 en 33 procent.

Dat percentage werd destijds trouwens ook gehanteerd door toenmalig minister Magnette om de eerste rente te berekenen. Voor een geraamde winst van 750 miljoen euro bedroeg de bijdrage toen 250 miljoen euro, of 30 procent.

In het akkoord wordt een bijdrage van 200 miljoen euro vooropgesteld op een bedrag van 434 miljoen euro, wat neerkomt op 46 procent van het brutobedrag. Dat percentage ligt dus aanmerkelijk hoger.

Overeenkomstig de rechtspraak van het Grondwettelijk Hof zijn verbeurdverklarende maatregelen verboden. We hadden dus niet veel verder kunnen gaan, want anders dreigde een nietigverklaring door het Hof, terwijl die maatregel nu extra geld in het laatje brengt.

01.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): We hadden wel degelijk verder kunnen gaan. De heer Colmant nam in de commissie in dat verband het woord 'corridor' in de mond. Met 200 miljoen euro zitten we in de mediaan van de 'corridor'. We konden dus wel degelijk verder gaan, en toch binnen het betrouwbaarheidsinterval blijven. De regering heeft er echter voor geopteerd niet zover te gaan als legitiem mogelijk was.

01.06 Benoît Friart (MR): De heer Colmant had het inderdaad over een betrouwbaarheidsinterval tussen de gesprekspartners. Het akkoord moet op de instemming van alle partijen kunnen rekenen. Met het bedrag van 200 miljoen bleven we binnen dat interval. Bovendien stemt dat bedrag ongeveer overeen met het bedrag dat de laatste keer werd geïnd, toen de winst heel wat hoger lag. De CREG had de winst toen op

de base était estimée à 250 millions d'euros, avec une contribution complémentaire de 350 millions d'euros, ce qui représentait 50 %. Il s'agissait de chiffres beaucoup plus hauts.

1,2 miljard euro geraamd.

De basisbijdrage werd geraamd op 250 miljoen euro, met een bijkomende bijdrage van 350 miljoen euro, d.i. 50 procent.

01.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je dois vous corriger sur un point: quand M. Colmant parle dans son rapport, à la page 18, d'intervalle de confiance, il ne s'agit pas d'intervalle de confiance entre les différents acteurs, mais au sens économétrique du terme.

01.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Klopt niet! Wanneer de heer Colmant het heeft over het betrouwbaarheidsinterval, dan bedoelt hij dat in econometrische zin en praat hij niet over het vertrouwen tussen de verschillende actoren.

Il précise bien que le montant de 200 millions d'euros tombe dans le corridor, mais qu'il tombe comme médiane du corridor. Or, si on veut aller au maximum de ce qui est possible, on doit être dans la partie haute du corridor et pas dans la partie médiane.

Als we het onderste uit de kan willen halen, dan moeten we bovenaan in de corridor zitten, niet in het midden.

Le montant de 200 millions d'euros n'est pas le maximum de ce qui aurait pu être légitimement demandé, même en fonction des paramètres de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et de M. Colmant. Mais c'est un choix que le gouvernement a fait à la baisse, par rapport à ce qu'il aurait pu demander dans l'intervalle de confiance et dans le corridor.

01.08 Michel de Lamotte (cdH): Merci, monsieur le président. Je suis un peu étonné par l'exposé de M. Friart à propos de l'intervalle de confiance. Nous avons effectivement entendu M. Colmant en commission ce mardi à ce sujet.

01.08 Michel de Lamotte (cdH): Iedereen moet zich kunnen vinden in dit betrouwbaarheidsinterval en dit bedrag! Wij hebben de indruk dat ze slechts één gesprekspartner tevredenstellen. Ik vind dat het betrouwbaarheidsinterval onevenwichtig is.

Nous sommes dans une fourchette et je pense que l'intervalle de confiance et ce montant doivent convenir à tous les interlocuteurs. Nous avons l'impression que cet intervalle de confiance et le montant ne satisfont pleinement qu'un seul interlocuteur. Si je regarde le montant que l'État ne va pas percevoir, je trouve que cet intervalle de confiance est déséquilibré.

01.09 Benoît Friart (MR): Absolument pas. Il équivaut à 46 % de la marge du bénéfice d'Electrabel qui avait été estimé par la CREG lors de son rapport du 12 mars. Il avait d'ailleurs été présenté juste après en commission. On peut rapporter ce montant de 46 % aux 50 % que l'on avait précédemment sur des montants qui étaient beaucoup plus hauts. On peut aussi le rapporter aux 30 % qui avaient été établis lorsque M. Magnette était ministre de l'Énergie.

01.09 Benoît Friart (MR): Dat is helemaal niet juist! Het interval bedraagt 46 procent van de door de CREG in haar rapport van 12 maart geraamde winstmarge van Electrabel. Dat percentage van 46 procent kunnen we vergelijken met de 50 procent die we vroeger kregen op veel grotere bedragen, maar ook met de 30 procent die werd afgesproken toen de heer Magnette minister van Energie was.

Par ailleurs, je vous rappelle que ce montant ne doit pas être confiscatoire, sinon la Cour constitutionnelle pourrait l'annuler, ce qui n'est pas le but. Ce montant de 200 millions d'euros, tel qu'il a été exigé par le gouvernement, est tout à fait exact.

Ik wijs erop dat dit bedrag niet zo hoog mag zijn dat het kan worden gelijkgesteld met een verbeurdverklaring, anders zou de bepaling door het Grondwettelijk Hof kunnen worden vernietigd.

01.10 Michel de Lamotte (cdH): Par vos propos, monsieur Friart,

01.10 Michel de Lamotte (cdH):

vous me confirmez que le montant d'un impôt a fait l'objet d'une négociation entre Electrabel et l'État. Je connais peu de personnes en Belgique qui négocient le montant de leurs impôts avec l'opérateur. Vous êtes hallucinant, monsieur Friart!

01.11 Benoît Friart (MR): Monsieur de Lamotte, je n'ai jamais parlé d'impôt, puisqu'il ne s'agit pas d'un impôt mais d'une rente et il n'y a jamais eu de négociations. Il s'agit d'un montant qui a été fixé par le gouvernement, je l'ai dit tout à l'heure.

01.12 Michel de Lamotte (cdH): Il n'y a jamais eu de négociations! Nous avons reçu un document avec une convention et des chiffres, signée par M. Mestrallet. Je serais étonné qu'il appose sa signature sur un document qui ne le satisfait pas.

01.13 Benoît Friart (MR): Mais ce document que vous avez reçu inclut non seulement la redevance pour l'année 2015, mais également pour l'année 2016, également pour l'année suivante et également la redevance prévue pour Doel 1 et Doel 2.

01.14 Michel de Lamotte (cdH): Je veux bien négocier mes impôts pour 2016, 2017, 2018, 2019 aussi! Donc, vous confirmez!

01.15 Benoît Friart (MR): Nous ne parlons pas d'un impôt, nous parlons d'une redevance! Si vous aviez lu le texte correctement et à fond, vous auriez constaté qu'on ne parlait pas d'un impôt mais d'une redevance.

01.16 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur Friart, je sais qu'il n'est que 10 h 40, mais vous faites déjà très, très fort pour entamer la journée!

Vous dites qu'il n'y a pas eu de négociations. Vous voulez rire? Depuis le mois de juillet jusqu'au mois de novembre, le texte a fait l'objet de discussions. Si nous sommes en retard au Parlement, c'est en raison des négociations. Aussi, rassurez-nous, madame la ministre! Vous avez quand même bien négocié avec Electrabel! Vous n'avez pas fait que signer le document qu'il vous a présenté. Des négociations ont bien eu lieu.

Ensuite, vous dites que nous n'avons pas négocié l'impôt mais une redevance. C'est très gentil de négocier une redevance!

01.17 Benoît Friart (MR): Nous n'avons pas négocié! Ce texte est très complet. Il parle non seulement de la redevance pour 2015, 2016 et les années suivantes. Il parle de la contribution de Doel 1 et Doel 2. Je vous dis que, dans ce texte, la redevance pour 2015 n'a pas été négociée mais fixée par le gouvernement!

D'autres éléments du texte ont peut-être été négociés, mais la redevance a été fixée par le gouvernement.

01.18 Marco Van Hees (PTB-GO!): Monsieur le président, je

U bevestigt dus dat de overheid met Electrabel heeft onderhandeld over het bedrag van de belasting. Dat is verbijsterend!

01.11 Benoît Friart (MR): Het gaat niet over een belasting maar over een rente en er zijn nooit onderhandelingen over gevoerd. Het bedrag werd door de regering vastgelegd.

01.12 Michel de Lamotte (cdH): We hebben een overeenkomst met cijfers gezien die door de heer Mestrallet was ondertekend. Als hij zijn handtekening onder een document zet, betekent dat toch dat hij er tevreden mee is?

01.13 Benoît Friart (MR): Dat document bevat de retributie voor 2015, 2016, 2017 en ook die voor Tihange 1 en Doel 1 en 2.

01.16 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Er zijn wel onderhandelingen geweest! Vanaf juli werd de tekst besproken.

01.17 Benoît Friart (MR): We hebben niet onderhandeld! Die tekst is zeer volledig. Over de retributie voor 2015 werd er niet onderhandeld, ze werd door de regering vastgelegd!

propose d'entendre, d'abord, Mme la ministre.

Le **président**: Monsieur Van Hees, vous avez demandé la parole, je vous l'ai donnée. Je vous invite donc à vous exprimer.

01.19 Marco Van Hees (PTB-GO!): Ma proposition s'inscrit dans la logique du débat puisque mon intervention dépasse le cadre de la discussion en cours. Mais, si vous le souhaitez, j'interviens immédiatement.

Le **président**: Je vous invite à vous exprimer dès maintenant.

01.20 Marco Van Hees (PTB-GO!): Monsieur Friart, je m'étonne quelque peu que vous vous fassiez l'avocat d'Electrabel ou du gouvernement qui est également l'avocat de cette société. En effet, il y a une perte pour l'État. De plus, en faisant tous les caprices de cette multinationale, vous pénalisez les consommateurs privés, les ménages – en Flandre, par exemple, la facture d'électricité des ménages a augmenté de 50 % –, mais aussi les petites entreprises – cela vous concerne d'autant plus que vous êtes vous-même chef d'entreprise – qui paient de plus en plus pour se fournir en électricité. Ce faisant, même dans la logique libérale qui est la vôtre, faire ces cadeaux à Electrabel est inconcevable, monsieur Friart. Votre propre entreprise en subit les conséquences. Essayez donc de changer de cap et ne privilégiez pas une grande multinationale au détriment de l'ensemble des autres acteurs économiques, que ce soient les ménages ou les petites entreprises!

01.21 Benoît Friart (MR): Monsieur Van Hees, vos propos n'ont rien à voir avec la convention.

Cela dit, la hausse du prix de l'électricité ne résulte certainement pas du prix de gros qui diminue. Elle s'explique par la marge qui doit être prévue pour financer le renouvelable, mais aussi par le transport de l'électricité. Un réseau était prévu pour transporter l'électricité d'une centrale vers des millions de consommateurs. Ce réseau doit maintenant être adapté pour amener l'électricité produite par un grand nombre de consommateurs vers une centrale. Ce sont ces deux composantes qui sont responsables de l'augmentation de la facture d'électricité.

01.22 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur Friart, il 10 h 45 et vous en rajoutez encore! Je m'explique. Vous dites: "Non, nous n'avons pas négocié 2015. Détrompez-vous, on a négocié 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, jusque 2026. La ministre a négocié avec Electrabel jusque 2026." Ce n'est effectivement pas uniquement 2015. Là, je vous donne raison. C'est négocié jusque 2026.

Deuxième élément. Vous dites: "Nous n'avons pas négocié l'impôt, nous avons négocié la redevance."

01.23 Benoît Friart (MR): Nous ne l'avons pas négociée, nous l'avons fixée.

01.24 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Vous dites que vous avez fixé la redevance ensemble, comme des grands. Mais je suppose que vous avez lu la convention. Dans l'article 10-1 de la convention, il est

01.20 Marco Van Hees (PTB-GO!): Mijnheer Friart, het verwondert mij dat u pleitbezorger bent voor Electrabel of voor de regering, die Electrabel ook al verdedigt. Zodoende bestraft u de verbruikers, zowel de gezinnen als de bedrijven, die steeds meer moeten betalen voor hun elektriciteit.

01.21 Benoît Friart (MR): Monsieur le président, De stijging van de elektriciteitsprijzen is niet te wijten aan de groothandelsprijs, want die daalt, maar aan de marge voor de financiering van hernieuwbare energie, de elektriciteits-transmissie en de aanpassing van het netwerk.

01.22 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Men heeft wel degelijk over 2015 onderhandeld! De minister heeft met Electrabel zelfs over de toekenning van een vergoeding tot 2026 onderhandeld.

01.24 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): U zegt dat de regering de vergoeding zelf heeft vastgesteld.

dit que, puisque nous avons fixé ensemble la redevance, l'impôt, les autres charges ne peuvent pas être modifiées parce que la redevance couvre le tout. Je vous lis l'article 10-1: "Conformément aux dispositions de la loi sur la prolongation, la redevance" – que vous avez fixée avec Electrabel – "exclut toute autre charge en faveur de l'État fédéral." Ce faisant, dans la convention, vous excluez toute possibilité de modification de la fiscalité. Pire, au point 10-2, il est prévu que si jamais cela devait être modifié ultérieurement par un gouvernement, Electrabel aurait droit à des dédommagements.

Je vais reprendre le propos de mon collègue. Quel autre citoyen ou quelle autre entreprise peut se permettre de signer une convention avec l'État l'engageant jusque 2026 selon laquelle "je ne paie pas d'impôt, je fixe une redevance et par ailleurs, il vous est interdit de toucher à la fiscalité et de fixer d'autres charges"? C'est quand même fort, monsieur!

01.25 Benoît Friart (MR): Les dédommagements seraient pris en considération par exemple si, dans le cadre de la remise en route de Doel 1 et de Doel 2, le gouvernement devait décider en 2020 d'arrêter la production de Doel 1 et Doel 2. Des dédommagements devraient être versés à Electrabel. Cela fonctionne dans le sens inverse également. Si Electrabel, unilatéralement, décidait d'arrêter la production à Doel 1 et Doel 2, des dédommagements devraient être payés à l'État belge. Mais tout cela n'a rien à voir avec cette convention dont nous parlons pour 2015.

01.26 Michel de Lamotte (cdH): Monsieur Friart, que les choses soient claires: nous parlons en ce moment de la rente, c'est-à-dire de la taxation, et non de la redevance. Cette année, il n'y en a pas pour ce qui concerne Doel 1 et Doel 2. Elle est établie pour l'avenir. Restons donc dans le cadre de 2015. La redevance est, quant à elle, liée à la prolongation. Ne confondons pas les questions!

Je le dis et le répète, vous avez négocié avec Electrabel un impôt, et même une absence d'augmentation pour l'avenir, quelles que soient les circonstances. Avouez que cela revient pour l'État à s'appauvrir volontairement.

01.27 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, je vous remercie de me permettre d'intervenir dans ce débat déjà bien nourri. Je vais essayer de replacer certains éléments dans le bon ordre.

Tout d'abord, je remercie M. de Lamotte de son intervention. Il s'agit bien de parler maintenant de la contribution de répartition nucléaire 2015, qui porte sur la captation du surprofit enregistré par les opérateurs durant l'exercice 2014 – contribution que vous appelez "rente", dénomination que nous pouvons consentir à lui accorder.

Pour revenir au début de la discussion, le rapport de M. Colmant constitue l'un des éléments sur lesquels le gouvernement s'est fondé pour fixer le montant de la contribution de répartition à partir de 2015 jusqu'en 2026. L'intervalle de confiance dont question découle des simulations de Monte-Carlo, qui consistent à projeter des statistiques en fonction de plusieurs paramètres tels que les coûts fixes et

Maar volgens de overeenkomst, "sluit de vergoeding alle andere heffingen ten voordele van de federale Staat uit." De overeenkomst sluit elke mogelijkheid om de fiscaliteit te wijzigen uit en voorziet in het tegenovergestelde geval in een schadevergoeding voor Electrabel.

01.25 Benoît Friart (MR): Er kunnen schadevergoedingen worden toegekend indien de regering en de exploitant bij het heropstarten van Doel 1 en Doel 2 eenzijdig beslissen de elektriciteitsproductie in die centrales stop te zetten, maar dat heeft niets te maken met de overeenkomst voor 2015.

01.26 Michel de Lamotte (cdH): We hebben het over de rente, niet over de voor de volgende jaren vastgestelde en aan de levensduurverlenging gekoppelde bijdrage. Ik herhaal: u hebt met Electrabel onderhandeld over een belasting en over een niet-verhoging, ongeacht de omstandigheden. Het komt erop neer dat de Belgische Staat zich vrijwillig laat verarmen.

01.27 Minister Marie-Christine Marghem: Het debat gaat wel degelijk over de nucleaire repartitiebijdrage voor 2015, die we een 'rente' kunnen noemen. Het rapport-Colmant is een van de elementen waarop de regering zich heeft gebaseerd om het bedrag van de repartitiebijdrage tot 2026 te bepalen. Men heeft prognoses gemaakt op basis van parameters zoals de bedrijfskosten en de elektriciteitsprijs. In functie van de verschillende resultaten van die prognoses heeft de regering autonoom een keuze gemaakt. Dat het akkoord het

variables de l'entreprise, le prix de l'électricité et d'autres données. Selon la façon dont on les modélise, on obtient plus ou moins le même résultat. À partir de cette fourchette, le gouvernement a opéré un choix, qui lui appartient en propre.

Que l'accord qui a été divulgué par un communiqué de presse le 29 juillet soit le fruit d'une négociation avec les opérateurs est une autre affaire.

L'opérationnalisation de cet accord, c'est:

1. La convention déjà évoquée mais dont on ne parlera pas aujourd'hui car ce n'est pas le sujet du jour. Cette convention est liée à la prolongation de Doel 1 et Doel 2 sur laquelle, et moyennant quoi, l'État va percevoir une redevance pendant 10 ans à charge du seul exploitant-proprétaire de ces centrales, c'est-à-dire Electrabel. Il y a un texte séparé que nous parcourrons également à partir du mois de janvier.

2. Les annexes de cette convention qui expliquent à foison de détails et de formules, la façon dont l'État a conduit ses travaux et a pris en compte tous les indices et paramètres dont, notamment - car ce n'est pas le seul, ni le plus important -, le rapport de M. Colmant qui était la personnalité académique qui était à nos côtés pour effectuer vis-à-vis d'Electrabel un travail économique et technique qui était nécessaire afin d'avoir un équilibre, contrairement à ce que vous prétendez, ainsi qu'un poids vis-à-vis de la contrepartie.

Grâce à cette aide académique et technique, nous avons donc pu fixer - ce qui est le rôle de l'État - la contribution de répartition de 2015 à 2026. Et, nous le répétons dans le texte à plusieurs reprises, nous soumettrons ensuite cette décision du gouvernement au débat parlementaire. C'est précisément ce que nous faisons aujourd'hui.

Il convient donc d'en débattre et circonscrire nos débats à la contribution de répartition 2015, qui est la proposition du gouvernement et à l'opérationnalisation de cet accord sur base de la proposition du gouvernement telle qu'elle est présentée au Parlement.

01.28 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): J'entends bien la volonté de la ministre de circonscrire le débat à la seule question de 2015 sans pouvoir faire référence explicite à la convention et au débat qui porte sur cette dernière dans ce cadre-là.

Cependant, en annexe C à la convention, se trouve le texte de loi dont nous parlons aujourd'hui. Il fait donc bien partie de la convention elle-même et, à partir de là, il est bien ancré dans la réflexion globale sur la convention qui prévoit que l'État se dépossède de sa capacité fiscale parce que la redevance a été négociée - vous dites "fixée" - dans le cadre des négociations qui ont eu lieu.

C'est pour cela que je fais référence à cette convention ou bien ce qu'on nous a transmis comme document n'est pas le bon. Cependant, l'annexe C reprend tel quel le projet de loi qui nous est soumis ici. Cette annexe est signée de la main de M. Mestrallet qui rédige désormais les textes de loi que le gouvernement, en tout cas sa ministre de l'Énergie, dépose ici au Parlement.

C'est cela qui nous va loin et c'est la raison pour laquelle je me devais

résultat zou zijn van onderhandelingen met de operatoren, dat is iets anders.

Dit akkoord vindt zijn vertaling in de overeenkomst - die vandaag niet zal worden behandeld - en de bijlagen daarbij, waarin wordt uitgelegd hoe de Staat zijn werkzaamheden heeft uitgevoerd en hoe er met alle parameters rekening werd gehouden, onder meer ook met het rapport van de heer Colmant. Dankzij deze academische en technische ondersteuning kon de repartitiebijdrage voor de periode 2015-2026 worden vastgesteld. Wij onderwerpen deze regeringsbeslissing aan het parlementaire debat, dat alleen over de repartitiebijdrage zou moeten gaan.

01.28 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik neem er nota van dat de minister het debat binnen bepaalde grenzen wil houden en het niet wil hebben over de overeenkomst. Maar in de bijlage C van de overeenkomst vindt men de wettekst terug die wij vandaag bespreken. Die tekst maakt deel uit van de globale denkoefening over de overeenkomst die bepaalt dat de Staat afstand doet van zijn fiscale capaciteit omdat er over de bijdrage werd onderhandeld. Deze bijlage is duidelijk van de hand van de heer Mestrallet, die tegenwoordig de wetsontwerpen opstelt die de minister ons voorlegt...

Ik ben me er evenwel van bewust

de faire référence à cette convention, même si j'ai parfaitement conscience que nous aurons le débat complet ultérieurement sur la convention et sur les autres années. C'est l'annexe C1 de la convention qui nous a été transmise.

01.29 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, je ne suis pas d'accord avec la conclusion tirée par M. Nollet. Ce n'est pas encore cette année que nous passerons le réveillon ensemble.

Par contre, monsieur Nollet, je suis d'accord avec votre seconde conclusion qui consiste à dire que nous aurons l'ensemble du débat en janvier prochain lorsque nous examinerons la totalité du texte concernant la contribution de répartition 2016-2026, d'une part, et, d'autre part, le texte lié à la redevance et à la convention dont vous parlez, ainsi que ses annexes.

01.30 Michel de Lamotte (cdH): Monsieur le président, j'essaye de convaincre M. Friart. La convention n'est finalement que le résultat d'un deal. Ce deal a été acté pour le futur en termes d'imposition. Ce n'est donc pas une analyse scientifique qui a fixé le montant mais bien le résultat d'un deal. Seulement, on indique le chiffre du deal et après, on construit une analyse scientifique pour nous dire à quoi on est arrivé. On prend donc le problème en sens inverse! À un tel point que le deal est prévu dans l'article 2, point H dans la convention, qui définit bien la contribution de répartition de 2015 à 2026. On fixe les choses maintenant. On aurait pu avoir des critères évolutifs mais non, on les fixe maintenant. C'est le résultat d'un deal, il faut le dire!

01.31 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur de Lamotte, je répète que, dans le cadre de ce travail, nous avons bénéficié de l'aide d'un économiste issu du monde académique, précisément pour étayer le raisonnement, pour le construire, le nourrir et permettre au gouvernement d'être en position de force dans cette négociation. Ce n'est donc pas du tout ce que vous prétendez!

En ce qui concerne le caractère évolutif, vous aurez remarqué depuis longtemps que ce caractère évolutif existait puisqu'une formule variable est installée, pour des raisons que nous expliquerons ultérieurement, à partir de 2017 jusqu'en 2026.

01.32 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Brièvement, à propos de l'intervention précédente de la ministre, je voudrais juste m'assurer que le texte introduit ici sous forme d'amendement est bien une annexe à la convention.

01.33 Marie-Christine Marghem, ministre: C'est dans l'intitulé, monsieur Nollet. C'est un document dont vous avez tiré les conclusions que vous vouliez tirer, ce qui est légitime, mais nous avons expliqué déjà à plusieurs reprises que les textes étaient prêts depuis longtemps et qu'il convenait d'avoir un accord sur l'ensemble.

L'opérationnalisation de cet ensemble a pris le temps nécessaire jusqu'à la signature de la convention. Deux jours après cette signature, vous avez eu la totalité des documents avec, en effet, deux annexes, intitulées respectivement "Annexe" et "Annexe 2", ainsi que les textes de loi. C'est tout.

01.34 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je ne sais pas pourquoi la

dat het volledige debat over de overeenkomst later plaatsvindt.

01.29 Minister Marie-Christine Marghem: Ik ben het niet eens met de conclusies van de heer Nollet, behalve met de laatste: dat debat wordt later gevoerd.

01.30 Michel de Lamotte (cdH): De overeenkomst is het resultaat van een deal: het bedrag werd niet vastgesteld aan de hand van een wetenschappelijke analyse; die dient louter ter verantwoording a posteriori. Men had voor de repartitiebijdrage evolutieve parameters kunnen vaststellen, maar men wilde er liever nu al een cijfer op plakken.

01.31 Minister Marie-Christine Marghem: We hebben een econoom ingeschakeld om onze redering te onderbouwen, opdat de regering een sterke onderhandelingspositie zou hebben. Het evolutieve karakter van de bijdrage wordt gewaarborgd door een variabiliseringsformule, die vanaf 2017 toegepast zal worden.

01.32 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): De tekst is wel degelijk een bijlage bij de overeenkomst, dit heb ik niet verzonnen.

01.33 Minister Marie-Christine Marghem: Het betreft een document waaruit u naar goeddunken besluiten trekt. Twee dagen na de ondertekening van de overeenkomst kreeg u alle documenten, met inbegrip van twee bijlagen en de wetteksten.

01.34 Jean-Marc Nollet (Ecolo-

ministre cherche à jouer sur les mots en disant que c'est un document qui est dans la convention au point C1, alors que la convention elle-même parle d'annexe à la convention. Je lis ici le considérant 4: "Considérant que la dite prolongation de la durée de Doel 1 et de Doel 2 nécessite des investissements, que ces investissements requièrent l'appui de la société, (...). Le cadre comprend: 1), l'avant-projet de loi en annexe B; 2) le document en annexe C". Et c'est bien une annexe C dont il est question ici; c'est le texte de loi qui a été déposé sous forme d'amendement.

Je ne comprends pas pourquoi la ministre dit que ce n'est pas une annexe à la convention, alors que la convention parle d'annexe C qui est le texte déposé aujourd'hui.

01.35 Benoît Friart (MR): Nous pouvons en arriver à la conclusion. Je pense que tout a été dit, monsieur de Lamotte. Il s'agit d'une convention et non d'un impôt. Ce montant a été fixé et non pas convenu. Je suppose que les choses sont claires pour tous. Ce dossier a été évoqué en commission. Nous aurons l'occasion de revenir, certainement au début de l'année prochaine, sur l'ensemble de la convention.

Il me semblait important de rappeler qu'au-delà de la contribution 2015, il faut parler de transparence, de responsabilité, d'efficacité, dont la ministre et le gouvernement ont fait preuve.

Transparence: cette convention a été rendue publique, incluant le calcul de la rente. C'est la première fois que ce genre de convention a été rendu public, car la convention précédente ne l'avait pas été.

Efficacité: dans le cadre d'un subtil équilibre général défendu par l'État et le droit de propriété de l'exploitant des sites de production nucléaire, le gouvernement a réussi à dégager un accord, qui va assurer des rentrées financières à l'horizon 2026 avec, en ce qui concerne 2015, un pourcentage supérieur à celui repris dans l'accord de 2009.

Enfin, responsabilité: ce résultat équilibré permettra de renforcer encore la stabilité et la sécurité juridiques de cette contribution nucléaire. Elle garantira aussi une stabilité importante sur le plan budgétaire. Voilà la raison pour laquelle nous la voterons.

Nous aurons, bien sûr, l'occasion de reparler du reste de l'accord, en ce compris la prolongation de Doel 1 et de Doel 2 et la redevance qui l'accompagne. À ce moment-là, nous pourrions rappeler combien cet accord est important pour la sécurité d'approvisionnement de nos citoyens et de nos entreprises, pour la compétitivité de nos entreprises et aussi pour préparer la transition énergétique. C'est un objectif plus que jamais fondamental au regard de l'accord obtenu à Paris dans le cadre de la COP21.

01.36 Karin Jiroflée (sp.a): Mijnheer de voorzitter, mevrouw de minister, de derde-betalersregeling in de gezondheidszorg levert een belangrijke bijdrage tot de toegankelijkheid van de gezondheidszorg en zorgt ervoor dat de kloof tussen zij die op een vlotte manier aan gezondheidszorgen geraken en de anderen, een beetje kleiner wordt.

Uit veel onderzoek blijkt dat *out-of-pocket* moeten betalen werkelijk

Groen): Volgens de overeenkomst zelf vindt men het voorontwerp van wet in bijlage B en de in de vorm van een amendement ingediende wettekst in bijlage C. Waarom zegt de minister het tegenovergestelde?

01.35 Benoît Friart (MR): Begin volgend jaar zullen we het hele dossier in verband met de overeenkomst opnieuw bespreken. Ik wil onderstrepen dat de minister en de regering zin voor transparantie, verantwoordelijkheid en efficiëntie aan de dag hebben gelegd. Voor het eerst wordt een dergelijke overeenkomst openbaar gemaakt, met inbegrip van de berekening van de rente. De regering heeft het evenwicht tussen het algemeen belang en het eigendomsrecht van de exploitant gevrijwaard, en kon op die manier een akkoord sluiten dat tot in 2026 financiële ontvangsten zal genereren. Tot slot zorgt deze uitkomst voor meer budgettaire stabiliteit en verschaft ze de nucleaire bijdrage een grotere rechtszekerheid.

Na het reces zullen we het opnieuw hebben over de rest van het akkoord en het belang ervan voor de continuïteit van onze energievoorziening, onze concurrentiekracht en de energietransitie die, gelet op de resultaten van de COP21, een fundamentele doelstelling is.

01.36 Karin Jiroflée (sp.a): Le système du tiers payant permet de rétrécir le fossé qui existe en matière de soins de santé. Toute une série d'enquêtes montrent que le paiement anticipé des prestations constitue un frein

een rem zet op de toegang tot de zorgverstrekking, zelfs als er in hoge mate een terugbetaling is. Dit is trouwens niet alleen in ons land het geval, maar wereldwijd. In *The World Health Report 2008 — Primary Health Care: Now More Than Ever* worden betalingen *out-of-pocket* als een belangrijke remmende factor genoemd tot de universele zorg.

Wij merken dat ook mensen met een voldoende groot inkomen gezondheidszorg uitstellen door het systeem van de prefinanciering van de zorgkosten. Bovendien menen wij dat via de derde-betalersregeling heel wat administratieve rompslomp kan worden vermeden.

Wij vinden het vooral belangrijk als wij zien dat ook mensen met een modaal inkomen soms zorgverstrekingen uitstellen, vaak ten nadele van hun kinderen. Uit een aantal onderzoeken blijkt immers dat bepaalde niet-dringende zaken met betrekking tot de kinderen worden uitgesteld, zoals een voetje dat wat scheef staat, een lui oog, of tandzorgen, kortom, zaken die de gezondheid niet meteen bedreigen maar die, als ze niet onmiddellijk worden verholpen, een hypotheek kunnen leggen op het latere leven van de kinderen.

De federale regering heeft de derde-betalersregeling recent uitgebreid naar een bredere groep rechthebbenden. Iedereen die recht heeft op een verhoogde tegemoetkoming kan nu een beroep doen op de derde-betalersregeling. Bovendien is het verplicht bij de huisartsen. Wij vinden dit een zeer goede zaak en we hebben al vaker benadrukt hiervan voorstanders te zijn.

De artsen hebben hierover heibel gemaakt, stellende dat de ICT en de administratie er niet klaar voor waren, maar de minister heeft het been stijf gehouden en gezegd dat het systeem doorgang zou vinden. Hiervoor kreeg u applaus op onze banken, mevrouw de minister.

Wij vinden echter dat het nog een heel stuk verder moet gaan. Dat de ICT niet klaar zou zijn, dat is onzin. Dat weet iedereen die er mee bezig is.

Het betekent, ook voor mensen met een voldoende hoog inkomen, vaak een rem op het zoeken naar gezondheidszorg. Om die reden dienen wij een amendement in op de programmawet, dat voorziet in de invoering van de derde-betalersregeling voor iedereen, in de eerstelijnsgezondheidszorg, maar ook bij artsen-specialisten, tandartsen en kinesitherapeuten.

01.37 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, je voudrais intervenir sur les aspects financiers de la loi-programme, soit quatre éléments des articles qui ont été analysés en commission des Finances. Le premier élément, madame la ministre du Budget, concerne la désaffectation de plusieurs fonds budgétaires. Pour certains, nous avons suivi le raisonnement du gouvernement. Il ne sert à rien de conserver dans la comptabilité de l'État des fonds qui ne sont plus alimentés et qui ne servent pas. Il faut faire un nettoyage de temps en temps. Mais, pour d'autres, nous avons des questions et

important à l'accès aux soins. Même des personnes ayant un revenu correct reportent parfois certains soins de santé en raison du système du préfinancement en vigueur. Qui plus est, le système du tiers payant permet d'éviter un tas de tracasseries administratives. Souvent, on remet à plus tard des soins non urgents qui doivent être dispensés aux enfants, avec toutes les conséquences qui peuvent s'ensuivre pour leur vie future.

Le gouvernement fédéral a étendu récemment le régime du tiers payant à tous les bénéficiaires de l'intervention majorée. Les médecins traitants sont désormais aussi tenus d'appliquer le régime du tiers payant. C'est une bonne nouvelle à nos yeux.

Les médecins ont protesté en arguant que les TIC et l'administration n'étaient pas encore prêts, mais la ministre n'a heureusement pas cédé. Elle mérite nos applaudissements.

Nous sommes favorables à un nouvel élargissement du système. Comme nous l'avons déjà indiqué, le paiement anticipé des soins constitue souvent un frein dans la recherche de soins de santé, y compris pour les personnes disposant de revenus suffisamment élevés. Nous déposons donc un amendement à la loi-programme, qui vise à étendre le système du tiers payant à l'ensemble des bénéficiaires des soins de santé de première ligne ainsi que pour les médecins spécialistes, les dentistes et les kinésithérapeutes.

01.37 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Ik wil vier financiële aspecten van de programmawet bespreken.

Het eerste aspect heeft betrekking op de desaffectatie van verscheidene begrotingsfondsen, wat weliswaar aangewezen is

des critiques.

J'ai ciblé particulièrement la désaffectation du Fonds belge pour la souveraineté alimentaire, qui est particulièrement important, utile dans une perspective de politique de développement avec les pays du Sud. Nous recevons régulièrement ici même des partenaires du Sud qui bénéficient de ce fonds, qui était alimenté sur base décennale, ce qui permettait une programmation dans le temps des aides apportées, une véritable collaboration avec les partenaires du Sud.

Vous avez décidé, avec le gouvernement, de la désaffectation de ce fonds, ce que nous regrettons, même si en temps zéro, vous assurez la disponibilité des moyens. Mais ces moyens devront être systématiquement renégociés alors qu'ils étaient garantis sur une période de dix ans. Les politiques de développement nécessitent de la stabilité, une vision dans le temps. Il nous semble ici, par rapport à tous les objectifs qui sont les nôtres et aux enjeux de souveraineté alimentaire rencontrés dans les pays du Sud, qu'il s'agit d'une mauvaise décision, que nous avons dénoncée.

Le deuxième fonds dont je voudrais relever la désaffectation est le Fonds du vieillissement. Je propose un moment de silence à l'assemblée. Avec cette loi-programme, nous allons décider de supprimer le Fonds du vieillissement. Ce n'est pas anodin. Une grande partie de la politique mise en place il y a quelques années en matière de prévision de la prise en charge du coût du vieillissement, de l'augmentation graduelle de la durée de vie, de l'augmentation du nombre de pensionnés et du coût des pensions, va être supprimée. C'est une nouvelle qui n'en est pas une, me rétorquera la ministre, car d'une part, ce fonds était relativement virtuel et d'autre part, cette annonce avait déjà eu lieu. Cependant, c'est aujourd'hui que nous supprimons ce Fonds du vieillissement.

Mais cela montre aussi l'échec des gouvernements précédents à préfinancer le coût du vieillissement, ce qui nous amène aujourd'hui à des mesures que nous regrettons et que nous dénonçons lorsque nous les abordons notamment avec M. le ministre des Pensions, M. Bacquelaine: une augmentation linéaire de la durée de la carrière, quel que soit l'état de santé des travailleurs, quelle que soit la réalité de leur carrière, alors que nous aurions pu appeler d'autres sources de financement des pensions du futur, notamment les revenus du capital.

La désaffectation de ces fonds a clairement un objectif budgétaire, même si l'effet est relativement marginal. Je relaie ici l'inquiétude de la Cour des comptes quant à la spécialisation des affectations budgétaires qui disparaît avec certains de ces fonds.

Deuxième élément positif, que nous avons soutenu. Je tiens à dire que parfois, nous votons des articles des lois-programmes qui nous sont soumis. On pourrait avoir l'impression que nous sommes contre tout. Ce n'est évidemment pas le cas. Par exemple, les aides fiscales accordées aux travailleurs en statut de prépension, de régime de chômage avant la pension, pour leur donner un différentiel de salaire net, sont les bienvenues. Quand c'est possible de sortir de la prépension pour travailler de façon volontaire, pourquoi ne pas encourager cela? Nous sommes tout à fait favorables à ce genre de mesures positives. Je pense que c'est ainsi qu'il faut travailler.

wanneer de fondsen niet gebruikt worden, maar er zijn ook andere fondsen, waarover wij vragen hebben.

Zo is er het Belgisch Fonds voor Voedselzekerheid, dat zeer belangrijk is voor het ontwikkelingsbeleid voor de landen in het Zuiden. Dankzij de tienjarige financiering van dat fonds kon er samen met de betrokken landen een programma voor de steun worden opgesteld. We betreuren de desaffectatie van dat fonds, ook al verzekert u dat die middelen beschikbaar zullen blijven, omdat er elk jaar opnieuw zal moeten worden onderhandeld over de toekenning van de middelen, terwijl ontwikkelingsbeleid valt of staat met stabiliteit.

In het kader van de programma-wet wordt ook het Zilverfonds opgeheven, dat de aanzet vormde tot een langetermijnbeleid voor de tenlasteneming van de kosten van de vergrijzing. Het Zilverfonds stelde concreet niet veel voor, maar de beslissing die nu genomen wordt, is symbolisch.

De afschaffing van het Zilverfonds toont aan dat de vorige regering er niet is in geslaagd de kosten van de vergrijzing te prefinancieren. Dat leidt vandaag tot een lineaire en blinde verhoging van de pensioenleeftijd, die we afkeuren omdat de pensioenen evengoed hadden kunnen worden gefinancierd met de inkomsten uit kapitaal.

De fiscale steun voor bruggepensioneerden om hen een nettoloonverschil te geven, is dan weer een welkome maatregel die we zullen goedkeuren.

Een ander punt is de verlaging van het voordeel van de notionele-interestaf trek voor de banken, die dus meer zullen moeten bijdragen tot de oplossing van de begrotingsproblemen. De clearinginstellingen worden echter

Troisième élément: la diminution de l'avantage des intérêts notionnels pour les banques; en d'autres mots, l'augmentation de la contribution des banques aux difficultés budgétaires actuelles. Je reste insatisfait du débat que nous avons eu, monsieur le ministre des Finances, sur l'exonération que vous accordez aux sociétés de *clearing* qui ont un statut bancaire. Leur métier est particulier mais ce sont néanmoins des acteurs de marché qui réalisent des bénéfices importants. Il me semble qu'une contribution supplémentaire, fût-elle symbolique, se justifierait. Vous n'avez pas cité, peut-être pourrez-vous le faire maintenant, les montants exacts. Une contribution complémentaire de ces deux sociétés de *clearing* actives en Belgique se justifiait totalement à nos yeux. Pour cette raison, je redéposerai mon amendement visant à ne pas les exonérer de cet effort.

Je voudrais maintenant aborder quelques articles qui ont été retirés de cette loi-programme par la majorité. Ces articles concernent la régularisation fiscale et les recettes qui y sont liées. Pour rappel, les recettes annoncées en lien avec cette régularisation fiscale sont de 250 millions d'euros. Ce n'est pas anodin puisque nous allons voter un budget dans lequel il y a plein d'incertitudes, plein de trous, plein de recettes annoncées mais qui ne pourront pas facilement se vérifier. En l'occurrence, nous ne disposerons pas au 1^{er} janvier de ce dispositif de régularisation fiscale.

Sur le fond, cela ne me chagrine pas tout à fait mais néanmoins, la raison en est deux avis du Conseil d'État sur deux versions du texte produites par la majorité, avis selon lesquels il y a un problème constitutionnel, une absence de concertation avec les entités fédérées qui, depuis la sixième réforme de l'État et l'évolution des lois de financement, sont aussi concernées par ce type de mesures, notamment pour ce qui constituerait une possibilité de régulariser des droits de succession qui n'auraient pas été déclarés. Cela concerne également les entités fédérées.

Je vous engage donc à prendre langue le plus rapidement possible avec les entités fédérées pour trouver une solution. J'ai noté que vous le ferez dès la semaine prochaine.

Je vous ai contredit hier dans le débat. À ce stade, le Conseil d'État n'a pas remis d'avis sur le fond du texte puisqu'il s'est contenté de vérifier sa recevabilité, sa constitutionnalité eu égard à la répartition des compétences. Nous lisons avec attention cet avis du Conseil d'État dès lors que nous critiquons sur le fond la régularisation fiscale telle que vous l'imaginez, comme nous l'avons fait avec les précédents rounds de régularisation. À l'époque, la DLU, qui s'appelait "unique" ne l'a pas été puisque d'autres possibilités de régularisation ont été organisées par d'autres gouvernements. La particularité du régime que vous envisagez à ce stade – mais vous pouvez toujours changer d'avis – est qu'il serait permanent. Cela veut dire qu'on pourrait organiser en même temps la fraude et la régularisation future de la fraude. On pourrait programmer dans le temps la fraude et sa régularisation dès lors qu'on connaît les délais de prescription des faits de fraude fiscale, même si j'ai noté que les amendes seraient graduelles dans le temps, ce qui est plutôt positif. Ce serait quand même une manière de s'en sortir à bon compte.

Pour conclure, et vous l'avez dit hier en séance plénière, monsieur le

vrijgesteld hoewel ze aanzienlijke winsten maken. Ons inziens zou het gerechtvaardigd zijn hen een bijdrage op te leggen. We zullen daartoe een amendement indienen.

Ik kom nu tot de artikelen betreffende de fiscale regularisatie, die uit de programmawet werden gehaald. In de begroting worden de ontvangsten uit die regularisatie op 250 miljoen euro geraamd, maar die inkomsten blijven onzeker, want de maatregel zal op 1 januari nog niet bestaan. Reden daarvoor zijn twee adviezen van de Raad van State, waarin gewezen wordt op een grondwettelijk probleem, namelijk het ontbeken van overleg met de deelgebieden, die bij die maatregel betrokken zijn wat de regularisatie van successierechten betreft waarvoor er geen aangifte gebeurde. Ik vraag u dus samen met de deelgebieden snel naar een oplossing te zoeken.

We zullen met aandacht kennismaken van het advies ten gronde van de Raad van State over uw regularisatieoperatie, waarvan we het permanente karakter laken. Op die manier kan men immers tegelijk de fraude en de toekomstige regularisatie ervan organiseren, aangezien men de verjaringstermijnen vooraf kent! Positief is wel dat de boetes hoger worden naarmate er meer tijd is verstreken.

Gelukkig worden er steeds meer fiscale en bankgegevens internationaal uitgewisseld, mede onder druk van de Verenigde Staten en van de OESO.

Waarom krijgen fraudeurs dan nieuwe mogelijkheden om er goedkoop af te komen? Men laat verstaan dat er steeds onderhandeld kan worden via de fiscale regularisatie of via de minnelijke schikking in strafzaken, een maatregel die jammer genoeg goedgekeurd werd in de periode

ministre, l'échange d'informations fiscales et bancaires à l'échelle internationale se généralise, notamment sous la pression des États-Unis et de l'OCDE. C'est une évolution positive que nous soutenons. Les portes se referment. Il faut fournir encore davantage d'efforts. Dès lors, pourquoi proposer de nouvelles possibilités de s'en sortir à bon compte? Ne s'agit-il pas d'un encouragement à frauder, en laissant entendre qu'il est toujours envisageable de négocier via la régularisation fiscale, voire par la transaction pénale, qui existe également dans notre droit à notre grand dam, à la faveur d'une loi qui a été votée en affaires courantes?

Il me semble, mesdames et messieurs les membres du gouvernement, que vous donnez là un très mauvais signal à ceux qui seraient tentés de frauder. La meilleure indication anti-fraude consiste à rappeler qu'elle sera traquée impitoyablement et, le cas échéant, à la pénaliser lourdement. C'est le geste le plus efficace à adresser à la très grande majorité de nos concitoyens qui contribuent honnêtement au financement de l'État.

01.38 Michel de Lamotte (cdH): Monsieur le président, mesdames et messieurs les ministres, chers collègues, j'aimerais revenir sur le débat que nous avons eu avec M. Friart.

Pour la première fois, le montant d'un impôt a été négocié avec un contribuable. Vous ne m'en ferez pas démordre, madame la ministre. Au demeurant, M. Friart était fier de l'annoncer – ce qui est hallucinant.

01.39 Benoît Friart (MR): Monsieur le président, je voudrais contredire mon collègue, M. de Lamotte. Nous n'avons jamais parlé d'impôt, mais de redevance et il n'a jamais été question de négociations. Au contraire, il s'agit d'une redevance fixée par le gouvernement et non d'un impôt non négocié. La nuance est importante et je tiens à la souligner.

01.40 Michel de Lamotte (cdH): Monsieur Friart, excusez-moi, mais si vous disiez cela à un cheval de bois, il ruerait! Je pense que vous avez quelques difficultés avec la langue française, excusez-moi de vous le dire mais vous pouvez trouver le sens des mots dans le dictionnaire!

01.41 Benoît Friart (MR): Monsieur le président, effectivement, cette convention est tout à fait claire, pas d'impôt, mais une redevance! Pas de négociation, mais une fixation d'un prix, d'un coût pour Electrabel! J'ignore où M. de Lamotte va chercher toutes ses divagations, mais il faut s'en tenir au texte de la convention.

01.42 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Au risque de me répéter, comme M. Friart, la convention prévoit une redevance et prévoit qu'il n'y aura pas d'autre impôt possible. Elle parle bien d'impôt. Je vous comprends, monsieur Friart, lorsque vous dites "pas d'impôt mais une redevance!" Effectivement, dans la convention, il est prévu qu'il n'y aura pas d'autre impôt mais une redevance. Ce faisant, vous avez négocié l'impôt. Vous l'avez inscrit dans la convention. C'est ce que nous critiquons ici, car c'est anticonstitutionnel mais aussi inéquitable par rapport aux autres contribuables, qui n'ont pas la possibilité de négocier les impôts comme vous le faites. (*Applaudissements*)

van lopende zaken.

Om een beter signaal af te geven aan de eerlijke burgers zou u er beter aan herinneren dat fraude meedogenloos opgespoord en bestraft zal worden

01.38 Michel de Lamotte (cdH): Voor het eerst werd er over het bedrag van een belasting onderhandeld met een belastingplichtige. De heer Friart bestond het zelfs dat met trots te verkondigen!

01.39 Benoît Friart (MR): Het is geen belasting, maar een vergoeding. Er is nooit sprake geweest van onderhandelingen. Het betreft een vergoeding die door de regering werd vastgelegd.

01.40 Michel de Lamotte (cdH): U moet de betekenis van die woorden eens in een woordenboek opzoeken!

01.41 Benoît Friart (MR): De overeenkomst is duidelijk. Er wordt een prijs, een uitgave voor Electrabel in vastgelegd.

01.42 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): De overeenkomst voorziet zowel in een vergoeding als in de onmogelijkheid een andere belasting op te leggen. Op die wijze heeft u over de belasting onderhandeld. Dat is ongrondwettig en onrechtvaardig omdat de andere belastingplichtigen niet over hun belastingen kunnen onderhandelen. (*Applaus*)

De **voorzitter**: Collega's, op een bepaald moment is het standpunt wel duidelijk. U kunt niet eindeloos hetzelfde herhalen.

01.43 Michel de Lamotte (cdH): Monsieur le président, je voudrais revenir sur un élément qui n'a pas encore été évoqué ce matin, à savoir les acquis majeurs obtenus par les gouvernements précédents et le mécanisme de la taxation de la rente appelé "contribution de répartition". Rappelez-vous que ce mécanisme a été validé à trois reprises par la Cour constitutionnelle.

Lorsque l'on a en main un outil, on ne le jette pas. On a un document juridique qui tient la route, qui a été contesté trois fois et qui a été "rejeté" par la Cour constitutionnelle. Selon moi, on gaspille quelque peu ces atouts.

Par ailleurs, permettez-moi de me référer à un avis du Conseil d'État selon lequel "le Conseil d'État ne peut toutefois se prononcer de manière concluante sur la contribution pour l'année 2015 puisqu'il n'a pas eu une connaissance suffisante des chiffres concrets de la production et de l'incidence de la fermeture temporaire de plusieurs centrales nucléaires sur cette production".

Au regard de cet avis du Conseil d'État, nous pouvons clairement déduire que le montant qui a été fixé résulte d'un *deal* entre Electrabel, qui est bien contente, et l'État belge, *deal* basé sur peu de choses, en tout cas pas sur une analyse scientifique qui viendrait corroborer un certain nombre d'éléments. D'ailleurs, l'analyse détaillée n'a pas été fournie, pour l'instant. Les chiffres clairs de production d'électricité (coûts variables, coûts fixes, un certain nombre d'autres coûts) ne sont pas précisés, ce malgré des demandes répétées. C'est ce que constate le Conseil d'État.

De plus, madame la ministre, vous avez justifié cet accord par le fait que la prolongation de Doel 1 et Doel 2 ne pouvait avoir lieu sans une révision du montant de la contribution de répartition. Dois-je vous rappeler que, lors de la prolongation de Tihange 1, le gouvernement n'a pas procédé à une révision à la baisse de la contribution de répartition? Au contraire, il a instauré une contribution complémentaire pour fournir un certain nombre d'éléments supplémentaires et surtout de l'argent à l'État, et donc à l'ensemble des citoyens. Et aujourd'hui, vous décidez purement et simplement de la supprimer.

Revenons maintenant aux motifs de la baisse de cette taxe. La prolongation de Doel 1 et de Doel 2 n'est pas nécessaire pour assurer, au moins jusque 2018, la sécurité d'approvisionnement de notre pays.

Madame la ministre, dans une interview au journal *De Tijd*, ce samedi 12 décembre, vous déclarez: "Si nous avons trop d'électricité, nous pouvons toujours la vendre. Cela augmentera le montant des impôts prélevés par l'État. Je n'ai jamais entendu personne se plaindre quand cela rapportait de l'argent."

Madame la ministre, puis-je attirer quelques instants votre attention? Je rappelle que, certains jours d'été où la quantité d'électricité était favorablement influencée par le vent et par l'énergie solaire, nous

01.43 Michel de Lamotte (cdH): Waarom bouwt u niet voort op de grote verworvenheden van de vorige regeringen en waarom maakt u geen gebruik van het mechanisme van de rentebelasting (de repartitiebijdrage), dat door het Grondwettelijk Hof driemaal werd bekrachtigd? Waarom hebt u die instrumenten, die hun deugdelijkheid hebben bewezen, niet aangewend?

De Raad van State is van oordeel dat hij geen uitspraak kan doen over de bijdrage van 2015, omdat er geen precieze productiecijfers bekend zijn. Daaruit blijkt duidelijk dat het bedrag voortspruit uit een deal, die niet kan worden gecheckt en niet gebaseerd is op een wetenschappelijke analyse, maar die a posteriori min of meer wordt gecorroboerd.

U verantwoordt dit akkoord met als argument dat het bedrag van de repartitiebijdrage moest worden herzien om de levensduur van Doel 1 en 2 te kunnen verlengen. Nochtans werd de uitbating van Tihange 1 verlengd zonder een verlaging van de repartitiebijdrage. De regering voerde toen zelfs net een bijkomende bijdrage in, die u zonder meer schrappt. De verlenging van de levensduur van Doel 1 en 2 is minstens tot in 2018 niet nodig om de continuïteit van de energievoorziening in ons land te garanderen.

De minister verklaarde in *De Tijd* dat, als we te veel elektriciteit hebben, we ze nog altijd kunnen verkopen. Op een aantal zomerdagen waren de voorwaarden echter dermate gunstig dat we de autowegen moesten verlichten om elektriciteit weg te halen van het net. Denkt u echt dat we in volle zomer elektriciteit zullen kunnen verkopen aan onze buurlanden, waar de weersomstandigheden

avons dû allumer les routes et autoroutes afin d'éliminer l'électricité du réseau. Pensez-vous sérieusement que l'on pourra revendre de l'électricité en plein été à un prix intéressant? Croyez-vous que les conditions météorologiques sont tellement différentes entre Maastricht, Aix-la-Chapelle et Liège? Comment vous y prendrez-vous pour poursuivre le développement des énergies renouvelables avec le maintien de sept réacteurs dont la production n'est pas modulable? J'aimerais entendre votre réponse à cette question.

La politique énergétique, telle qu'elle apparaît ici, est censée garantir la sécurité d'approvisionnement et la transition énergétique. Ce n'est pourtant qu'un écran de fumée pour tenter de masquer la politique du tout au nucléaire.

En plus des développements récents, la transition énergétique, les centrales au gaz ne pourront plus, faute de rentabilité et en face du *baseload* du nucléaire, assurer le rôle de flexibilité et d'appoint des énergies renouvelables. Le soutien dont elles auraient besoin va effectivement disparaître, alors que, dans l'accord de gouvernement, vous évoquez cette nécessité de soutien. Vous êtes même allée jusqu'à nous dire que le renouvelable produisait plus de CO₂ que le nucléaire. Votre décision d'aujourd'hui met donc à mal la production d'électricité renouvelable.

Madame la ministre, vous avez déclaré que le choix de la prolongation était conforté par les projections relatives à la baisse de la production gazière aux Pays-Bas et qui aura, à moyen terme, un impact sur les capacités d'export vers la Belgique.

Celles-ci se situent aujourd'hui aux alentours de 3 500 MW; elles pourraient atteindre 2 500 MW dès 2016, et puis 2 200 MW en 2017. N'y a-t-il pas confusion dans ce système?

Vous justifiez la prolongation du nucléaire non par une diminution des capacités d'importation d'électricité mais de gaz. C'est particulier.

Vous déclarez que les notifications des sorties des centrales au gaz feront pleinement sentir leurs effets dès que les centrales seront sorties de la réserve stratégique, après la période de 18 mois prévue par la loi. Vous savez que cela n'est pas exact. Je suis donc inquiet.

Par conséquent, par rapport à la décision de la loi-programme d'aujourd'hui, on ampute la transition énergétique. On ne favorise pas la mise en place du pacte énergétique parce que celui-ci est toujours à zéro dans les négociations. Tout ceci n'est encore que du vent et, pour l'instant, le vent ne produit pas d'électricité sans équipement adéquat. C'est le renouvelable que nous souhaitons, madame la ministre.

dezelfde zijn? Hoe zult u ervoor zorgen dat er initiatieven worden genomen voor de ontwikkeling van hernieuwbare energie, terwijl er zeven kernreactoren open blijven waarvan het productievermogen niet zomaar kan worden aangepast?

Het energiebeleid zou moeten zorgen voor bevoorradingszekerheid en een energietransitie teweegbrengen. Maar die doelstellingen zijn niet meer dan een rookgordijn voor een beleid dat uitsluitend inzet op kernenergie.

Omdat ze niet rendabel zijn en omdat de kerncentrales een permanente hoeveelheid energie (*baseload*) leveren, is er voor de gascentrales niet langer een rol weggelegd als flexibele aanvulling bij hernieuwbare energie. De nodige steunmechanismen, waarnaar u nochtans verwees in het regeerakkoord, zullen verdwijnen. U bestond het zelfs te vertellen dat hernieuwbare energieproductie meer CO₂ uitstoot dan kernenergie! Uw beslissing van vandaag brengt hernieuwbare energieproductie in het gedrang en luidt de ondergang van de energietransitie in.

Volgens u wordt de keuze voor de verlenging gestaafd door het feit dat Nederland minder gas zal produceren en er dus minder zal kunnen uitvoeren naar België. Is er geen verwarring? U rechtvaardigt de verlenging van de levensduur van de kerncentrales met het argument van een daling van de invoercapaciteit voor gas, niet voor elektriciteit!

U zegt dat we de gevolgen van de sluiting van de gascentrales zullen voelen zodra de centrales niet langer deel uitmaken van de strategische reserve, na de door de wet bepaalde termijn van 18 maanden. U weet dat dat niet juist is.

De beslissing van vandaag is een aanslag op de energietransitie, en verhindert dat er snel een energiepact tot stand komt. We staan nog nergens met de onderhandelingen over dat energiepact. Dat zijn voorlopig allemaal woorden in de wind, maar dan zonder windmolens!

01.44 Marco Van Hees (PTB-GO!): Monsieur le président, chers collègues, je voudrais tout d'abord dire un mot à propos de l'amendement concernant les flexi-jobs. Ceux-ci ont suscité pas mal de réactions négatives de la part des syndicats dans l'horeca. Le Conseil national du Travail était contre la loi. Un amendement a été introduit pour clarifier les choses mais nous ne sommes pas certains que ce soit vraiment plus clair.

Le Conseil d'État constate qu'il n'y a pas eu de concertation pour cet amendement. Il n'est pas tellement étonnant, lorsqu'on sait que les syndicats étaient déjà contre le projet de loi, que cet amendement ne soit pas passé par la concertation.

Nous sommes en présence d'une loi qui en train de casser le système social belge à deux niveaux: d'abord au niveau du contrat de travail, qui est quand même un point essentiel de notre système social et, ensuite, au niveau des financements de la sécurité sociale.

On peut se demander si les flexi-jobs seront étendus à d'autres secteurs que l'horeca. Cette question intéresse beaucoup le monde du travail mais aussi les partis de la majorité. En effet, trois de ceux-ci disent vouloir étendre ce système des flexi-jobs à d'autres secteurs que l'horeca, alors que du côté du CD&V, Mme Lanjri dit qu'il n'est pas question de cette extension du système en dehors de l'horeca. Elle a été très claire en commission. Sur cette question, je perçois donc une division entre les différents partenaires de la majorité.

Sur la rente nucléaire, nouvelle bonne nouvelle pour Electrabel! On peut remercier le gouvernement et la majorité. Deux cents millions de rente, cela laisse une marge de 234 millions pour Electrabel. C'est la différence entre le rendement de la centrale et ce qu'il va y avoir.

En récapitulant, Electrabel s'assure, premièrement, de plantureux bénéfices sur des centrales amorties depuis longtemps et payées par la population. Deuxièmement, nous avons une multinationale qui reçoit des cadeaux mais n'hésite pas à attaquer l'État belge quand on lui demande de récupérer une petite partie des surprofits réalisés sur le dos de la collectivité. Troisièmement, cela signifie que dès que leurs vieux réacteurs sont indisponibles, c'est à nouveau la collectivité qui paye.

Quelque part, on se demande si la notion de capital à risque joue encore pour Electrabel car elle est gagnante à tous les coups. Quand des centrales sont indisponibles par la faute d'Electrabel, et un peu du gouvernement, parce qu'elle remet en service des centrales vétustes ou fissurées, le risque est grand que ces centrales calent à un moment, c'est la population, la collectivité qui en paye les conséquences et le profit d'Electrabel est préservé.

01.44 Marco Van Hees (PTB-GO!): De vakbonden hebben de maatregel van de flexi-jobs negatief onthaald, en de NAR heeft deze maatregel afgewezen. Het ingediende amendement maakt de wet er niet duidelijker op. Er werd geen overleg gepleegd.

Deze wet ondermijnt het Belgische sociale bestel op cruciale punten: de arbeidsovereenkomst en de financiering van de sociale zekerheid.

Zullen de flexi-jobs worden uitgebreid tot andere sectoren, naast de horeca? Drie meerderheidspartijen willen dat, maar CD&V'ster Nahima Lanjri wijst dat categoriek van de hand.

De nucleaire rente biedt Electrabel dan weer een winstmarge van 234 miljoen. Ten eerste is Electrabel op die manier zeker van rianten winsten op de centrales, die al lang zijn afgeschreven en door de bevolking werden betaald. Ten tweede sleept die multinational, die met cadeaus wordt bedacht, de Belgische staat zonder verpinken voor de rechter, wanneer de overheid een klein deel van de overwinst terugvraagt. Ten derde moet de gemeenschap opnieuw betalen zodra die oude reactoren onbeschikbaar zijn.

De gemeenschap moet opdraaien wanneer Electrabel en de regering beslissen oude centrales of centrales met scheurtjes weer op te starten. Electrabel komt over de hele linie als winnaar uit de bus.

Als men een projectie voor de volgende tien jaar opstelt, stelt

Si on fait une projection sur les dix années à venir, sur base des calculs de la CREG, on voit un profit, à 90 % de disponibilité du parc, d'environ 700 millions d'euros. Avec une rente de 150 millions d'euros, cela signifie qu'Electrabel met chaque année 550 millions d'euros dans sa poche. Sur dix ans, Electrabel reçoit un cadeau de 5,5 milliards d'euros avec tous les risques que comporte la prolongation du nucléaire! Je trouve que c'est cher payé, monsieur Friart. Ceux qui sont soucieux des intérêts des ménages mais aussi ceux qui sont soucieux des intérêts des entreprises, comme vous, devraient mettre le holà à cette exploitation, à ces surprofits d'Electrabel car même de petites entreprises comme la vôtre sont victimes de ce genre de politiques puisque vous payez votre électricité plus cher. Vous produisez de la bière, mais il y a de l'électricité dedans!

01.45 Benoît Friart (MR): Vous êtes en train de fameusement dérapier! Revenons à l'électricité, revenons à la convention! On s'en tient uniquement à la rente nucléaire pour 2015. On parlera des années suivantes mais il ne s'agira pas alors de 150 millions, mais bien de 150 millions plus une autre marge qui a déjà été fixée et dont nous parlerons l'année prochaine! Vous aurez alors l'occasion d'y revenir. Ne faites pas d'assimilations incorrectes. Parlons simplement des 200 millions pour 2015!

01.46 Marco Van Hees (PTB-GO!): Monsieur Friart, je vous remercie de me conseiller ce que je dois dire et ce que je ne dois pas dire! Je constate simplement qu'il y a un certain cadeau pour cette année et que ce cadeau va encore se développer pour les années à venir. Tout cela dans un contexte où on maintient une énergie d'arrière-garde et dangereuse. On se souvient que les autorités allemandes ont dit hier ou avant-hier qu'on relançait une centrale très dangereuse à Tihange.

Si nous examinons la mesure du risque et du coût pour la collectivité ce, pour satisfaire les besoins d'une multinationale de l'énergie, il appert que vous êtes davantage les défenseurs d'un intérêt particulier que des intérêts de la collectivité.

Le **président**: Quel membre du gouvernement désire répondre?

01.47 Johan Van Overtveldt, ministre: Monsieur le président, cette problématique a déjà été discutée à de multiples reprises en commission; néanmoins, je répondrai en ce qui concerne la régularisation. Comme je l'ai dit hier, elle sera discutée avec les Régions, seule raison pour laquelle nous avons retiré le projet.

Comme déjà souligné hier aussi, la régularisation, la taxe Caïman, la lutte contre la fraude fiscale, constituent un triangle, qui se renforce certainement dans le cadre international actuel.

En ce qui concerne l'exclusion de la Bank of New York Mellon et Euroclear, je rappelle qu'il s'agit de "banques" dont l'activité spécifique est le *clearing*, qui ne présente pas les risques bancaires classiques. C'est la raison pour laquelle nous les avons exclues.

men vast dat de winst tot ongeveer 700 miljoen zal oplopen. Als Electrabel een rente van 150 miljoen betaalt, strijkt het jaarlijks 550 miljoen op. Dergelijke overwinsten brengen zelfs schade toe aan kleine bedrijven zoals het uwe omdat zij hun elektriciteit duurder moeten betalen.

01.45 Benoît Friart (MR): U gaat uit de bocht! U schakelt dingen gelijk die niet gelijkgeschakeld kunnen worden.

01.46 Marco Van Hees (PTB-GO!): Ik stel vast dat Electrabel dit jaar een geschenk krijgt dat in de komende jaren wellicht groter wordt, en dit terwijl men weigert af te stappen van een gevaarlijke energiebron, om de woorden van de Duitse autoriteiten te gebruiken.

U komt meer op voor de noden van een energiemultinational dan voor de belangen van de gemeenschap.

01.47 Minister Johan Van Overtveldt: Ik heb al vele malen gezegd dat de regularisatie met de Gewesten zal worden besproken. Dat is de enige reden waarom we het ontwerp hebben ingetrokken. De regularisatie, de kaaimantaks en de strijd tegen belastingfraude vormen een trias en versterken elkaar.

The Bank of New York Mellon en Euroclear zijn gespecialiseerd in clearing, die niet de klassieke bankrisico's vertoont. Daarom hebben we ze uitgesloten.

01.48 **Sophie Wilmès**, ministre: Monsieur le président, pour répondre à la question de M. Gilkinet, ces points ont été évoqués en long et en large en commission. Je n'ai aucun problème à les évoquer à nouveau.

Pour ce qui concerne le Fonds belge pour la Sécurité alimentaire, celui-ci est bien maintenu et si désaffectation il y a en 2016, on ne désaffectera que des montants dont on n'a plus besoin, ce en accord avec le Fonds. Il n'y a pas de souci à se faire à cet égard.

En ce qui concerne le Fonds du vieillissement, c'est la boîte aux lettres servant à alimenter le Fonds du vieillissement qui n'est plus active depuis 2007. Le parastatal, au contraire, demeure et conserve ses réserves.

Eu égard à votre remarque sur l'objectif budgétaire de la simplification des Fonds organiques, je rappelle que l'objectif ne peut être d'améliorer les finances de l'État, puisque toutes les réserves qui sont dans les Fonds organiques font déjà partie du périmètre sec. Donc, d'un côté ou de l'autre, cela ne change absolument rien!

Au contraire, quand on compte tous les frais nécessaires à la mise à niveau des recettes et des dépenses, la simplification administrative des Fonds organiques nous coûte septante-deux millions d'euros. J'avais déjà répondu à cette question.

01.49 **Minister Maggie De Block**: Mijnheer de voorzitter, ik zal mijn antwoord kort houden, want hierop is in de commissie al uitvoerig ingegaan.

Mevrouw Jiroflée, u hebt een punt wanneer u zegt dat er voor patiënten die vroeger medische verzorging uitstelden wegens financiële redenen – en hun aantal wordt toch geschat op 8,4 % van onze bevolking – een enorme verbetering is gekomen door de derde-betalersregeling.

In het regeerakkoord is een evaluatie na één jaar ingeschreven. Daarna zullen wij bekijken wat er voor de ziekenfondsen en voor onze administratie nog mogelijk is. Wij hebben bovendien de termijnen waarbinnen de artsen betaald worden, al gevoelig ingekort, van twee tot drie maanden naar twee weken.

Het moet allemaal haalbaar zijn voor de administratie. Wij zullen in elk geval een grondige evaluatie doen na één jaar, en dan bekijken welke noden er nog zijn op het terrein.

Zowel de armoedeverenigingen als de patiëntenplatformen vinden het een enorme stap vooruit.

Monsieur Van Hees, concernant les flexi-jobs, nous avons commencé au 1^{er} décembre. Nous avons l'intention de procéder à une évaluation

01.48 **Minister Sophie Wilmès**: Die punten werden uitvoerig in de commissie besproken.

Het Belgisch Fonds voor Voedselzekerheid wordt wel degelijk behouden. Men zal misschien enkel de bedragen die men niet langer nodig heeft een andere bestemming geven.

Voorts zal men enkel de brievenbus waarlangs het Zilverfonds gespijsd wordt en die sinds 2007 inactief is, sluiten. De parastatale blijft bestaan.

De budgettaire doelstelling van de vereenvoudiging van de organieke fondsen kan er niet in bestaan de situatie van de overheidsfinanciën te verbeteren, omdat alle reserves die erin zijn opgenomen al geconsolideerd zijn in de ESR-perimeter.

Als we kijken naar alle kosten voor het op peil brengen van de ontvangsten en uitgaven, kost de administratieve vereenvoudiging van de organieke fondsen ons 72 miljoen.

01.49 **Maggie De Block**, ministre: Le système du tiers payant améliorerait en effet très sensiblement la situation des personnes qui, autrefois, reportaient leurs soins médicaux pour des raisons financières. Les associations de lutte contre la pauvreté et les plateformes de patients souscrivent également à ce point de vue. Un an après l'entrée en vigueur de ce système, nous évaluerons ce qu'il est encore possible d'améliorer, mais le délai de paiement a déjà été ramené à deux semaines.

Per 1 december werden de flexi-jobs ingevoerd. Wij voorzien ook in

par la suite. Il paraît que c'est un grand succès, cela donne l'occasion à beaucoup de gens qui étaient déjà actifs dans l'horeca, surtout au noir, de régler leur situation. Comme avec les titres-services, il s'agit de changer le travail au noir en travail déclaré, afin que les gens soient protégés. Il s'agit donc d'un pas en avant.

01.50 Marie-Christine Marghem, ministre: Pour répondre à M. de Lamotte, je répète que la contribution de répartition est un prélèvement qui est fixé par le gouvernement sur la base d'une série d'indices qui lui ont permis d'en fixer l'aune. Ce n'est pas un impôt, comme vous le prétendez, négocié avec les contreparties que sont Electrabel et EDF.

Par ailleurs, le Conseil d'État relève effectivement, dans son avis sur le texte de la contribution de la répartition 2015, qu'il ne peut pas donner d'avis plus avant, n'ayant pas les chiffres relatifs au bénéficiaire, au coût et à l'indisponibilité. L'indisponibilité est décrite et qualifiée en termes numériques dans la justification de l'amendement pour chaque centrale, c'est-à-dire Doel 3, Tihange 2 et Doel 4.

Au-delà de cela, il n'y a pas de chiffre plus avant. Si vous en souhaitez, dans l'examen ultérieur de la contribution de répartition, nous le ferons. Mais, comme vous le savez, chaque année, en fin d'exercice, nous prenons une décision pour fixer le montant de la contribution de répartition et nous affectons encore, pour l'exercice précédent, le taux d'indisponibilité qui convient et qui correspond au nombre de jours pendant lesquels les centrales dans l'exercice écoulé n'ont pas pu fonctionner. Il est difficile d'aller plus loin que cela, c'est de commune renommée.

En ce qui concerne les chiffres plus économiques, que sont les chiffres de coûts, ils sont recelés dans le rapport de la CREG. Ils sont connus. Que le Conseil d'État ne les connaisse pas est particulier puisque, si je ne me trompe, cette étude a été publiée.

La révision de la contribution de répartition fait partie de l'accord de gouvernement. Vous le savez très bien. Dans l'accord de gouvernement, la prolongation des centrales Doel 1 et Doel 2, avec éventuellement comme critère d'appréciation le retour sur le circuit de Doel 3 et Tihange 2 ainsi que les capacités d'interconnexion, faisait également la part belle au critère de la révision de la contribution de répartition nucléaire.

Ce n'est pas un hasard. Le gouvernement n'a pas été distrait. Le gouvernement s'est bien rendu compte de la diminution très forte et continue des prix de l'électricité sur les marchés de gros. Il s'est donc bien dit qu'à un moment donné, cette contribution de répartition qu'il avait fixée depuis 2011, avec la couche supplémentaire de la contribution de répartition complémentaire de 350 millions, allait devenir confiscatoire au regard des bénéfices générés par les exploitants produisant de l'électricité nucléaire.

Quand je dis que nous revendrons l'électricité et que cela fera du bénéficiaire: c'est vrai. C'est une vérité première et c'est déjà le cas maintenant, que ce soit en été ou à d'autres périodes. Je vous signale que l'été n'est pas nécessairement une période où l'adéquation entre la production d'électricité et la fourniture et consommation d'électricité

een evaluatie van deze maatregel. Net als de dienstencheques bieden zij tal van zwartwerkers in de horeca de gelegenheid hun situatie te regulariseren. Dit is dus een vooruitgang.

01.50 Minister Marie-Christine Marghem: De repartitiebijdrage is wel degelijk een door de regering vastgestelde heffing op grond van een aantal indicatoren en geen belasting waarover er met Electrabel en EDF werd onderhandeld.

De Raad van State merkt inderdaad op dat er geen adviezen meer kunnen worden verstrekt over de tekst inzake de repartitiebijdrage 2015 omdat hij niet beschikt over de cijfers inzake winst, kosten en onbeschikbaarheid. De onbeschikbaarheid staat beschreven en wordt becijferd in de verantwoording van het amendement voor elk van de centrales: Doel 3, Tihange 2 en Doel 4.

Er zijn momenteel geen andere cijfergegevens beschikbaar. Als u dat wenst, kunnen wij daar tijdens de latere bespreking van de repartitiebijdrage voor zorgen.

Wat de kosten betreft: deze worden vermeld in het rapport van de CREG. Het is vreemd dat de Raad van State daar niet van op de hoogte is.

U weet best dat de herziening van de nucleaire repartitiebijdrage in het regeerakkoord staat.

En dat is geen toeval. De regering wist dat de elektriciteitsprijzen op de groothandelsmarkten in vrije val waren en dat de repartitiebijdrage die al in 2011 werd vastgelegd, verbeurdverklarend zou worden in vergelijking met de voortgebrachte winst.

En ja, we zullen elektriciteit verkopen en dat zal winstgevend zijn. Dat is trouwens nu al het

n'est pas à flux tendu. C'est une période où parfois, l'adéquation est justement très tendue et très difficile entre les deux. À ce moment-là, nous faisons largement appel à l'interconnexion qui, vous le savez, est toujours une virtualité et jamais sûre. Les fils existent mais l'électricité qu'on y envoie n'est pas certaine.

Le nucléaire émet-il moins de CO₂ que le renouvelable? Attention, il en émet moins que les panneaux photovoltaïques. Dans l'ordre des émissions de CO₂, ce sont les panneaux photovoltaïques produisant de l'électricité qui émettent le plus de CO₂, puis ceux qui produisent de la chaleur, puis le nucléaire, puis l'éolien – donc le renouvelable au sens où vous l'entendiez, certainement; donc là nous sommes d'accord – puis, la génération d'électricité par la force hydraulique émet encore moins de CO₂.

Nous parlerons tous les deux de la réserve stratégique tout à l'heure, parce que je n'ai pas bien compris le sens de votre intervention à ce sujet.

Sur le pacte énergétique, laissez-moi faire un petit clin d'œil: vous dites que c'est du vent, cela servira donc bien à produire un peu d'électricité. Mais je peux vous affirmer que ce n'est pas du vent. J'espère que cela servira à conduire notre mix énergétique pour les années à venir.

Cela produira bien de l'électricité lorsque j'aurai terminé mes travaux, mais ne me demandez pas d'avoir achevé un si grand chantier hier, alors que vous savez très bien que je dois le mettre au point avec les Régions et que j'y serai encore impliquée pour un certain temps. Je vous remercie.

Le **président**: Certains membres souhaitent répliquer. La parole est à Mme Marghem. (*Rires*) Excusez-moi, madame Gerkens!

01.51 Muriel Gerkens (Ecolo-Groen): Il est vrai que Mme Marghem et moi-même partageons aussi de nombreux moments en commission!

Madame la ministre, j'aurais voulu obtenir une précision concernant le Fonds belge de sécurité alimentaire. Vous avez précisé que, selon vous, il serait maintenu. Si c'est le cas, je m'en réjouis. J'aimerais dès lors que se poursuivent de véritables politiques à long terme destinées aux populations les plus menacées par l'insécurité alimentaire. Toutefois, l'intention de ce gouvernement est bel et bien de supprimer ce Fonds. Cette décision est postposée d'un an. Autrement dit, il est encore considéré comme un Fonds dans le budget 2016. Votre réponse consiste-t-elle à dire qu'il n'existera plus après ou bien qu'il sera conservé dans ses caractéristiques et dans son projet décennal? En effet, nous avons voté tous les dix ans pour le prolonger.

S'agissant des flexi-jobs et des flexi-salaires, les présentes dispositions visent à réparer des discriminations en termes de rémunération et de fragilisation des travailleurs concernés. Madame la ministre, on ne peut pas comparer leurs effets avec les titres-services, car ils consistent à déréguler la manière dont on permet à des travailleurs de combiner vie professionnelle, vie familiale et repos. Les flexi-jobs augmentent les heures supplémentaires et ne créent

geval en niet enkel in de zomer. In de zomer is de afstemming tussen elektriciteitsproductie, -levering en consumptie niet steeds optimaal en dan wordt ruim gebruik gemaakt van interconnectie, die echter de kinderschoenen nog niet ontgroeid is.

De productie van kernenergie leidt sowieso tot minder CO₂-uitstoot dan fotovoltaïsche en thermische panelen, maar wel meer dan de opwekking van windenergie en hydro-energie.

We zullen het straks hebben over de strategische reserve, want uw betoog was me op dat punt niet helemaal duidelijk.

Het energiepact is meer dan gebakken lucht. Ik hoop dat het onze energiemix de komende jaren zal sturen.

Geef mij tijd om dit samen met de Regio's uit te werken.

01.51 Muriel Gerkens (Ecolo-Groen): De regering Michel wil het Belgisch Fonds voor Voedselzekerheid opdoeken. De beslissing is met een jaar uitgesteld, maar wat zal er nadien gebeuren?

Flexi-jobs en flexilonen maken het niet makkelijker om beroeps- en gezinsleven met elkaar te verzoenen, verhogen het aantal overuren en creëren geen duurzame werkgelegenheid. Bovendien komt die maatregel geenszins tegemoet aan de verzuchtingen van de sector aangaande de strijd tegen zwartwerk.

De regering wil helemaal geen zwartwerk wit maken, ze wil de arbeidstijden dereguleren.

pas d'emplois durables. En outre, l'horeca avait demandé que des mesures soient prises pour garder ses travailleurs tout en essayant de renoncer à la rémunération en noir qui complète leur salaire.

En dehors des employeurs de l'horeca situés à la Côte, à Ostende par exemple, qui emploient des étudiants et des travailleurs en noir pour assurer les pics de travail, ceux qui travaillent dans l'horeca de manière stable et permanente ne demandaient pas de telles mesures.

Le gouvernement n'a pas la volonté de transformer du noir en travail légal mais plutôt de déstructurer la régulation du temps de travail.

01.52 Michel de Lamotte (cdH): Monsieur le président, madame la ministre, quand je citais tout à l'heure le Conseil d'État qui disait ne pas être en mesure de se prononcer sur les chiffres, ce n'était pas anodin.

Lors de notre commission de mardi, M. Colmant a lui-même confirmé n'avoir pas eu accès ni au coût par réacteur ni au prix de vente de production par réacteur. Cela me paraît aléatoire.

Ces chiffres sont connus d'Electrabel et de la CREG. J'espère qu'on en obtiendra quelques éléments, même s'ils sont confidentiels. C'est la raison de mes doutes par rapport à votre argumentation.

Pour revenir sur la production renouvelable, tuée par la mise en place des sept réacteurs nucléaires et du tout au nucléaire que vous décidez, je voudrais signaler que si le renouvelable tourne à plein régime en plus du nucléaire, on va probablement se retrouver dans la situation de devoir vendre de l'électricité à des prix négatifs. À quoi cela sert-il de produire de l'électricité pour la vendre à des prix négatifs?

Quand je mentionnais l'éclairage des autoroutes au mois de juillet, c'était à midi, pas au milieu de la nuit!

Il y a donc eu des dysfonctionnements de ce côté-là. On doit éliminer de l'énergie parce que l'on en produit trop. En effet, en cas de surplus significatif d'électricité provenant du nucléaire, le réseau ne sait pas tout absorber et on se voit obligé d'éclairer les autoroutes durant l'heure de midi. Chacun a déjà emprunté, durant l'été, une autoroute éclairée durant l'heure de midi. Adoptons donc, en la matière, une position adéquate et remettons les pendules à l'heure!

De **voorzitter**: Vraagt iemand nog het woord? (*Nee*)
 Quelqu'un demande-t-il encore la parole? (*Non*)

De algemene bespreking is gesloten.
 La discussion générale est close.

Bespreking van de artikelen **Discussion des articles**

Wij vatten de bespreking aan van de artikelen. De door de commissies aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(1479/14)**

Nous passons à la discussion des articles. Le texte adopté par les commissions sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(1479/14)**

01.52 Michel de Lamotte (cdH): Het is veelbetekenend dat de Raad van State zich niet kan uitspreken over de cijfers. De heer Colmant heeft bevestigd dat hij van de kosten noch van de verkoopprijzen per reactor inzage kreeg.

Als naast het nucleaire productiepark ook de hernieuwbare energieopwekking op volle toeren draait, zullen we elektriciteit moeten verkopen tegen negatieve prijzen; vandaar het idee om de autosnelwegen in juli 's middags te verlichten!

Laten we dus een passend standpunt innemen!

Het wetsontwerp telt 115 artikelen.
Le projet de loi compte 115 articles.

01.53 Minister **Sophie Wilmès**: Mijnheer de voorzitter, mijn excuses dat ik u onderbreek, maar ik heb niet geantwoord op een gestelde vraag. Mag ik even het woord nemen?

De **voorzitter**: U mag, maar op een bepaald moment is de bespreking wel gesloten.

01.54 Minister **Sophie Wilmès**: Het is gewoon ter informatie.

C'est une question de correction et de politesse.

La décision n'a pas encore été prise. Jusqu'à preuve du contraire, le Fonds reste, mais il est vrai qu'il y aura des discussions, probablement l'année prochaine, en ce qui concerne l'avenir du Fonds.

01.54 Minister **Sophie Wilmès**: Het Fonds blijft bestaan maar volgend jaar zal de toekomst ervan waarschijnlijk worden besproken.

De **voorzitter**: Er zijn amendementen ingediend.

* * * * *

Ingediende en heringediende amendementen:
Amendements déposés et redéposés:

Art. 87

- 4 - Raoul Hedebouw (1479/15)

Art. 88/1 (n)

- 1 - Karin Jiroflée (1479/15)

Art. 107

- 5 - Georges Gilkinet (1479/15)

Art. 116-119 (n)

- 2 - Peter Vanvelthoven cs (1479/15)

Art. 120-122 (n)

- 3 - Peter Vanvelthoven cs (1479/15)

* * * * *

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over de aangehouden amendementen en artikelen en over het geheel zal later plaatsvinden.

La discussion des articles est close. Le vote sur les amendements et les articles réservés ainsi que sur l'ensemble aura lieu ultérieurement.

* * * * *

Besluit van de artikelsgewijze bespreking:

Conclusion de la discussion des articles:

Aangehouden: de stemming over de amendementen en artikelen 87 en 107.

Réservé: le vote sur les amendements et les articles 87 et 107.

Artikel per artikel aangenomen: de artikelen 1 tot 86, 88 tot 106 en 108 tot 115.

Adoptés article par article: les articles 1 à 86, 88 à 106 et 108 à 115.

* * * * *

02 Wetsontwerp houdende instemming met de Samenwerkingsovereenkomst tussen de Europese Unie en haar Lidstaten, enerzijds, en de Zwitserse Bondsstaat, anderzijds, inzake de Europese satellietnavigatieprogramma's, gedaan te Brussel op 18 december 2013 (1458/1-3)

02 Projet de loi portant assentiment à l'Accord de coopération entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, relatif aux programmes européens de navigation par satellite, fait à Bruxelles le 18 décembre 2013 (1458/1-3)

Algemene bespreking
Discussion générale

De algemene bespreking is geopend.
La discussion générale est ouverte.

De heer Tim Vandenput, rapporteur, verwijst naar zijn schriftelijk verslag.

Vraagt iemand het woord? (*Nee*)
Quelqu'un demande-t-il la parole? (*Non*)

De algemene bespreking is gesloten.
La discussion générale est close.

Bespreking van de artikelen
Discussion des articles

Wij vatten de bespreking van de artikelen aan. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(1458/1)**
Nous passons à la discussion des articles. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(1458/1)**

Het wetsontwerp telt 3 artikelen.
Le projet de loi compte 3 articles.

Er werden geen amendementen ingediend.
Aucun amendement n'a été déposé.

De artikelen 1 tot 3 worden artikel per artikel aangenomen.
Les articles 1 à 3 sont adoptés article par article.

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over het geheel zal later plaatsvinden.
La discussion des articles est close. Le vote sur l'ensemble aura lieu ultérieurement.

03 **Wetsontwerp houdende instemming met het Protocol van Nagoya inzake toegang tot genetische rijkdommen en de eerlijke en billijke verdeling van voordelen voortvloeiende uit hun gebruik bij het Verdrag inzake biologische diversiteit, en met de bijlage, gedaan te Nagoya op 29 oktober 2010 (1457/1-3)**

03 **Projet de loi portant assentiment au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique, et à l'annexe, faits à Nagoya le 29 octobre 2010 (1457/1-3)**

Algemene bespreking
Discussion générale

De algemene bespreking is geopend.
La discussion générale est ouverte.

M. Jean-Jacques Flahaux, rapporteur, renvoie à son rapport écrit.

Vraagt iemand het woord? (*Nee*)
Quelqu'un demande-t-il la parole? (*Non*)

De algemene bespreking is gesloten.
La discussion générale est close.

Bespreking van de artikelen
Discussion des articles

Wij vatten de bespreking van de artikelen aan. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(1457/3)**

Nous passons à la discussion des articles. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(1457/3)**

Het wetsontwerp telt 4 artikelen.
Le projet de loi compte 4 articles.

Er werden geen amendementen ingediend.
Aucun amendement n'a été déposé.

*De artikelen 1 tot 4 worden artikel per artikel aangenomen.
Les articles 1 à 4 sont adoptés article par article.*

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over het geheel zal later plaatsvinden.
La discussion des articles est close. Le vote sur l'ensemble aura lieu ultérieurement.

04 **Wetsontwerp houdende diverse bepalingen inzake accijnsgoederen, evenals wijzigingen aan de algemene wet van 18 juli 1977 inzake douane en accijnzen (1490/1-4)**

04 **Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de produits soumis à accise, ainsi que des modifications à la loi générale du 18 juillet 1977 sur les douanes et accises (1490/1-4)**

Algemene bespreking ***Discussion générale***

De algemene bespreking is geopend.
La discussion générale est ouverte.

M. Benoît Piedboeuf, rapporteur, renvoie à son rapport écrit.

Vraagt iemand het woord? (*Nee*)
Quelqu'un demande-t-il la parole? (*Non*)

De algemene bespreking is gesloten.
La discussion générale est close.

Bespreking van de artikelen ***Discussion des articles***

Wij vatten de bespreking van de artikelen aan. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(1490/4)**

Nous passons à la discussion des articles. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(1490/4)**

Het wetsontwerp telt 21 artikelen.
Le projet de loi compte 21 articles.

Er werden geen amendementen ingediend.
Aucun amendement n'a été déposé.

*De artikelen 1 tot 21 worden artikel per artikel aangenomen.
Les articles 1 à 21 sont adoptés article par article.*

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over het geheel zal later plaatsvinden.
La discussion des articles est close. Le vote sur l'ensemble aura lieu ultérieurement.

05 **Wetsontwerp tot wijziging, wat het Instituut voor de Nationale Rekeningen betreft, van de wet van**

21 december 1994 houdende sociale en diverse bepalingen (1491/1-3)**05** **Projet de loi modifiant, en ce qui concerne l'Institut des Comptes nationaux, la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses (1491/1-3)**

Zonder verslag
Sans rapport

Algemene bespreking
Discussion générale

De algemene bespreking is geopend.
La discussion générale est ouverte.

Vraagt iemand het woord? (*Nee*)
Quelqu'un demande-t-il la parole? (*Non*)

De algemene bespreking is gesloten.
La discussion générale est close.

Bespreking van de artikelen
Discussion des articles

Wij vatten de bespreking van de artikelen aan. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(1491/3)**
Nous passons à la discussion des articles. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(1491/3)**

Het wetsontwerp telt 8 artikelen.
Le projet de loi compte 8 articles.

Er werden geen amendementen ingediend.
Aucun amendement n'a été déposé.

De artikelen 1 tot 8 worden artikel per artikel aangenomen.
Les articles 1 à 8 sont adoptés article par article.

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over het geheel zal later plaatsvinden.
La discussion des articles est close. Le vote sur l'ensemble aura lieu ultérieurement.

06 **Wetsontwerp tot wijziging van de wet van 4 juli 1962 betreffende de openbare statistiek (1492/1-3)**
06 **Projet de loi modifiant la loi du 4 juillet 1962 relative à la statistique publique (1492/1-3)**

Zonder verslag
Sans rapport

Algemene bespreking
Discussion générale

De algemene bespreking is geopend.
La discussion générale est ouverte.

Vraagt iemand het woord? (*Nee*)
Quelqu'un demande-t-il la parole? (*Non*)

De algemene bespreking is gesloten.
La discussion générale est close.

Bespreking van de artikelen

Discussion des articles

Wij vatten de bespreking aan van de artikelen. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(1492/3)**

Nous passons à la discussion des articles. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(1492/3)**

Het wetsontwerp telt 5 artikelen.
Le projet de loi compte 5 articles.

Er werden geen amendementen ingediend.
Aucun amendement n'a été déposé.

*De artikelen 1 tot 5 worden artikel per artikel aangenomen.
Les articles 1 à 5 sont adoptés article par article.*

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over het geheel zal later plaatsvinden.
La discussion des articles est close. Le vote sur l'ensemble aura lieu ultérieurement.

Collega's, hier eindigen onze werkzaamheden voor vanmorgen. Na de mondelinge vragen, die beginnen om 14 u 15, vervolgen wij met de andere ontwerpen.

De vergadering wordt gesloten. Volgende vergadering donderdag 17 december 2015 om 14.15 uur.
La séance est levée. Prochaine séance le jeudi 17 décembre 2015 à 14.15 heures.

*De vergadering wordt gesloten om 11.57 uur.
La séance est levée à 11.57 heures.*

Dit verslag heeft geen bijlage.

Ce compte rendu n'a pas d'annexe.